



## PROJET D'ETABLISSEMENT

Avril 2022

Deux axes majeurs orientent le projet d'établissement du collège Chaumeton :

### Un axe pédagogique

Il s'agit de prendre en compte la diversité des élèves dans un contexte où tout évolue rapidement. Nous sommes soumis d'une part aux aléas des mouvements économiques des populations dans une ville attractive de la première couronne toulousaine et qui font que le collège accueille un nombre très important d'élèves, joignant enseignement ordinaire à deux dispositifs spécifiques (SEGPA et ULIS).

D'autre part, les caractéristiques de la population accueillie ont évolué depuis quelques années. En raison du souhait du Conseil départemental d'introduire une mixité sociale dans de nombreux collèges, nous sommes passés d'une population scolaire très homogène quant à ses origines sociales, à un public accueilli plus hétérogène. L'enjeu pédagogique est important puisqu'il s'agit de donner à tous les mêmes chances de réussite. Si l'expérience est indéniablement complexe, elle est également riche, puisqu'elle doit nous permettre de travailler sur la cohésion des équipes, les attendus pédagogiques, les exigences... C'est également une expérience qui doit nous permettre de réfléchir sur nos pratiques et qui doit nous aider à mieux appréhender les difficultés du quotidien. Ce projet n'occulte en rien ce que sont les axes prioritaires du collège en matière de maîtrise des compétences fondamentales, notamment celles concernant la maîtrise de la langue et les Mathématiques. Bien au contraire, il les renforce tout en demandant du sens et de la cohésion, de la formation et de l'accompagnement.

A l'axe pédagogique s'associe une activité culturelle intense, destinée à enrichir les élèves et à les rendre curieux de tout, à leur montrer que la construction de la pensée, la réflexion, le savoir s'acquièrent partout et pas seulement dans le cadre ordinaire d'un cours.

Le devenir des élèves fait également l'objet d'une attention particulière dans un collège qui oriente à une très forte majorité en seconde GT.

Si les résultats du Brevet sont très bons, veiller à ce que les écarts entre élèves issus de milieux défavorisés et ceux issus de milieux favorisés ne soient pas trop importants, relève également des enjeux du projet d'établissement.

Enfin, si les deux dispositifs particuliers que sont SEGPA et ULIS fonctionnent selon leurs règles spécifiques, ils demandent à la fois, une construction, une cohésion et des liens avec les classes ordinaires dans le cadre de l'inclusion. Il est notamment important de construire un projet pédagogique lisible pour la SEGPA.

## Un axe éducatif

Dans une société où bien des valeurs, des codes initialement implicites sont remis en cause, les établissements scolaires sont plus que jamais des lieux d'éducation où la notion de « vivre ensemble » est centrale. Lieu de socialisation, d'apprentissage des règles, de reconnaissance de l'autre, le collège doit s'adapter de plus en plus à ces contextes difficiles qui bousculent nos codes relationnels et peuvent mettre à mal la mission pédagogique de l'enseignant. En ce sens, la question éducative n'est pas l'affaire des seules CPE, mais bien de tous : la qualité de l'acte pédagogique est étroitement dépendante de la qualité relationnelle établie avec les élèves et repose sur l'éducation.

Au-delà des questions structurelles, la conjoncture liée à la Covid et autres situations anxiogènes que traverse notre société, en mettant notamment en tension constante les relations, ne simplifie pas l'action éducative.

Le collège doit donc construire un projet éducatif cohérent destiné à améliorer le « vivre ensemble » en agissant notamment sur :

- ✚ Les questions du harcèlement
- ✚ L'usage des réseaux sociaux
- ✚ Le rapport à l'autre et celui filles/garçons en particulier
- ✚ La différenciation des générations et la notion de respect qui s'y attachent
- ✚ Les postures quotidiennes des élèves au sein du collège
- ✚ Les questions de laïcité et de citoyenneté

Il doit s'appuyer sur des instances internes comme le CVC, mais également travailler avec des structures externes (Réussite éducative...) pour œuvrer non seulement à l'intégration et au suivi des élèves venant des quartiers défavoriser de Toulouse, mais de tous les autres.

Dans cet axe éducatif s'inscrit également un axe de travail possible sur la parentalité.

Enfin, à ces axes doit s'attacher un **plan de formation** conjuguant non seulement des formations à vocation pédagogiques et éducatives mais relevant également des questions importantes aujourd'hui comme, par exemple, le bien-être au travail.

Le Projet est présenté sous forme de fiches accessibles par numéros

<b>Récapitulatif des fiches</b>		
<b>Présentation du collège</b>	Fiche 1	Environnement, public accueilli
	Fiche 2	L'offre de formation, les dispositifs spécifiques
<b>Performance, Orientation</b>	Fiche 3	Les évaluations 6e
	Fiche 4	Le Brevet
	Fiche 5	L'orientation
<b>Axe pédagogique du projet</b>	Fiche 6	Le projet pédagogique
	Fiche 7	Prendre en charge la difficulté de l'élève
	Fiche 8	Lutter contre le décrochage
	Fiche 9	Les dispositifs SEGPA et ULIS
	Fiche 10	Le dispositif « Devoirs faits »
	Fiche 11	L'offre culturelle
	Fiche 12	Le CDI
	Fiche 13	Les Liaisons inter-cycles
<b>Axe éducatif du projet</b>	Fiche 14	Le projet éducatif
	Fiche 15	Education au développement durable
	Fiche 16	La parentalité
<b>Autres</b>	Fiche 17	Fonctionnement Infirmierie
	Fiche 18	Association sportive
<b>Formation</b>	Fiche 19	Le Plan de Formation de l'Etablissement
<b>Annexes</b>		
<b>Annexe 1</b>	Récapitulatif des projets, concours, sorties, voyages, activités méridiennes, actions du Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté	

## **PRESENTATION DU COLLEGE**

## Fiche 1 Environnement. Public accueilli

Commune appartenant à l'unité urbaine de Toulouse, l'Union est située dans la banlieue N/E et fait partie de l'aire d'attraction de la métropole.

Ville de banlieue aisée, 95 % des logements sont des résidences principales, 85 % sont des maisons individuelles. 77 % des Unionnais sont propriétaires. La population est stable depuis le début des années 1990 : autour de 12.000 habitants (11798 en 2019). 37 % des habitants ont 60 ans et plus et 60 % des familles sont sans enfants (chiffres 2018). La population est vieillissante.

### Origine sociale des élèves

#### Distribution par PCS (Professions et catégorie socioprofessionnelles) avec SEGPA

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Cadres supérieurs et enseignants</b>	36,1	39,4	40,3	38,2	38,2
<b>Cadres moyens</b>	21,7	17,2	15,1	13,4	14,2
<b>Employés, artisans, commerçants et agriculteurs</b>	23,8	24,8	26,7	27,6	25,1
<b>Ouvriers et inactifs</b>	13,8	17,4	16,1	17,5	19,1
<b>Non renseignée</b>	4,6	1,1	1,8	3,3	3,4

#### Distribution par PCS hors SEGPA

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Cadres supérieurs et enseignants</b>	38,8	42,9	43,4	40,8	41
<b>Cadres moyens</b>	23	17,8	15,1	13,4	14,4
<b>Employés, artisans, commerçants et agriculteurs</b>	23,5	24	25,9	27,4	24,8
<b>Ouvriers et inactifs</b>	11,1	14,6	14,3	15,9	17,7
<b>Non renseignée</b>	3,6	0,7	1,3	2,6	2,2

Distribution par PCS SEGPA					
	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Cadres supérieurs et enseignants</b>	8,7	4,2	4,4	6,5	5,5
<b>Cadres moyens</b>	8,7	12,5	17,8	13	10,9
<b>Employés, artisans, commerçants et agriculteurs</b>	26,1	31,3	33,3	32,6	32,7
<b>Ouvriers et inactifs</b>	45,7	50	42,2	37	34,5
<b>Non renseignée</b>	10,9	2,1	2,2	10,9	16,4

Indice de position sociale <sup>1</sup>					
	2017	2018	2019	2020	2021
<u>Niveau collège hors SEGPA</u>	126	126,4	127,4	124	123,7
Entrants en 6ème	126,1	125,2	127,4	118,6	122,5
<u>SEGPA</u>	80,5	82,9	86,4	84,7	81,2
Ensemble des élèves	122,8	123,2	124,7	121,6	120,9

Pourcentage d'élèves résidant en quartiers prioritaires de la politique de la ville					
	2017	2018	2019	2020	2021
<u>% d'élèves résidant en QPV</u>	0,3	0	0,3	0,4	0,2

Commentaires :

Le collège accueille une très forte majorité d'élèves issus de familles favorisées.

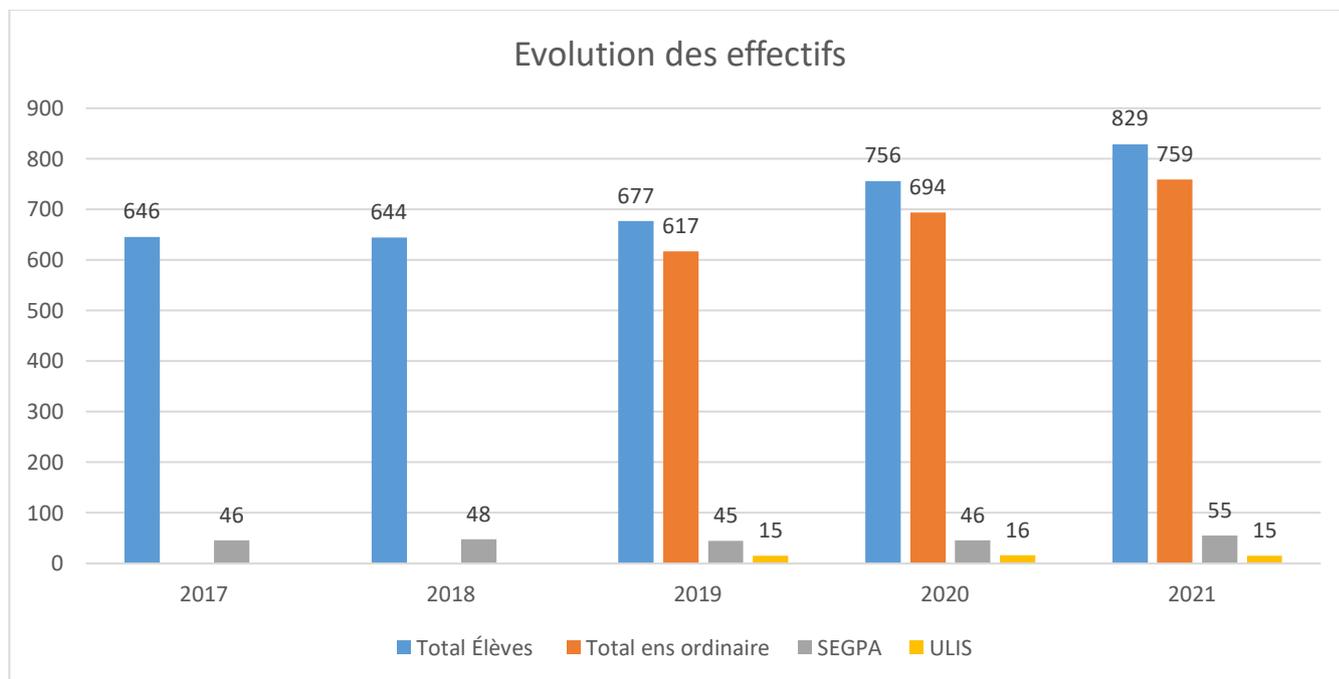
Les élèves de SEGPA sont issus souvent de familles fragiles.

Le pourcentage d'élèves accueillis résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Toulouse est infime.

L'Indice de position sociale est élevé sauf pour les enfants de SEGPA. L'intégration des élèves issus des quartiers défavorisés de Toulouse ne fait pas baisser sensiblement cet indice.

<sup>1</sup> Pour chaque élève, un IPS croisé est obtenu à partir de la PCS des deux responsables légaux. En effet, à chaque couple de PCS correspond une valeur quantitative, valeur d'autant plus élevée que les PCS sont considérées comme favorables à la réussite scolaire de l'élève. Les valeurs de l'IPS sont comprises entre 38 et 179.

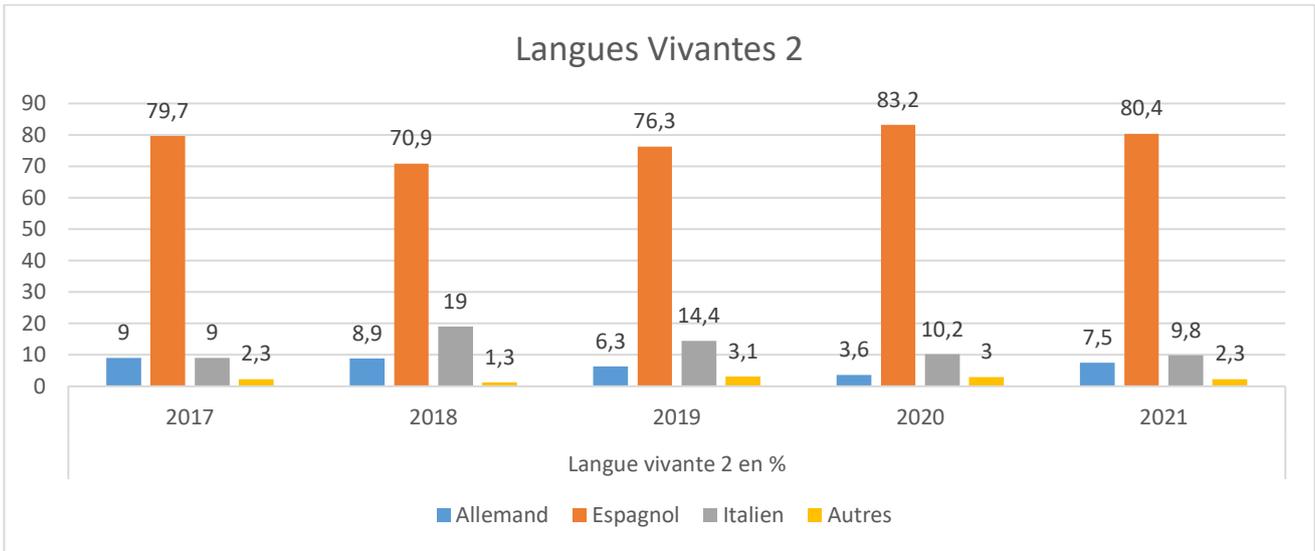
## Les effectifs



Les effectifs sont en très forte hausse depuis 2019 et demandent une adaptation de la structure qui, en raison de la rapidité de l'évolution générale des jeunes accueillis et de l'arrivée d'élèves avec lesquels le collège n'avait pas l'habitude fonctionner, est complexe et peut générer de nombreuses tensions.

## Fiche 2

### Offre de formation, Dispositifs spécifiques



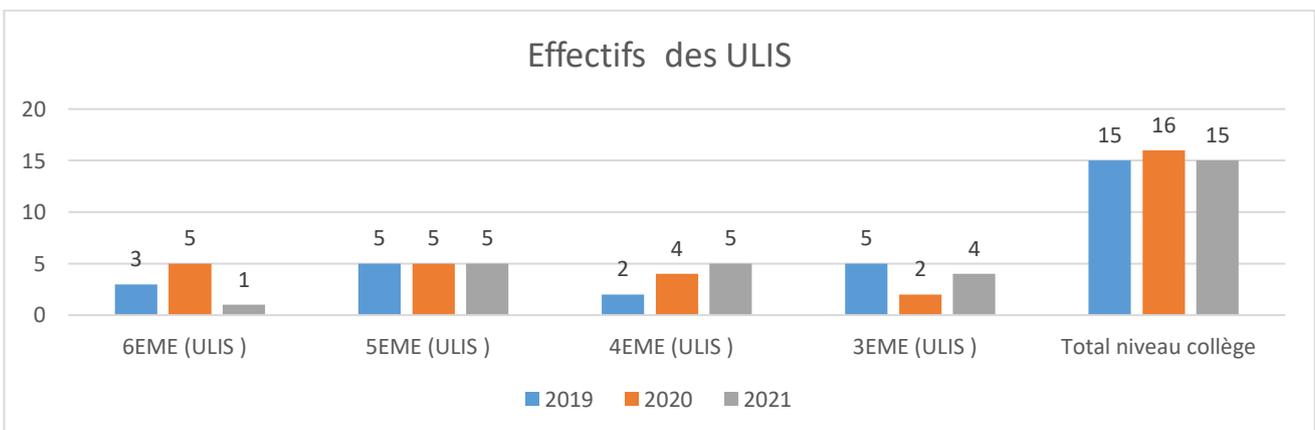
#### LV2 et options

Le collège propose trois LV2. L'immense majorité des élèves choisit l'Espagnol. L'Italien se maintient à hauteur de 10%. Un échange est proposé avec un groupe d'élèves sardes. La situation est en revanche plus incertaine pour l'Allemand qui, en raison d'absence de professeurs notamment, est de moins en moins attractif.

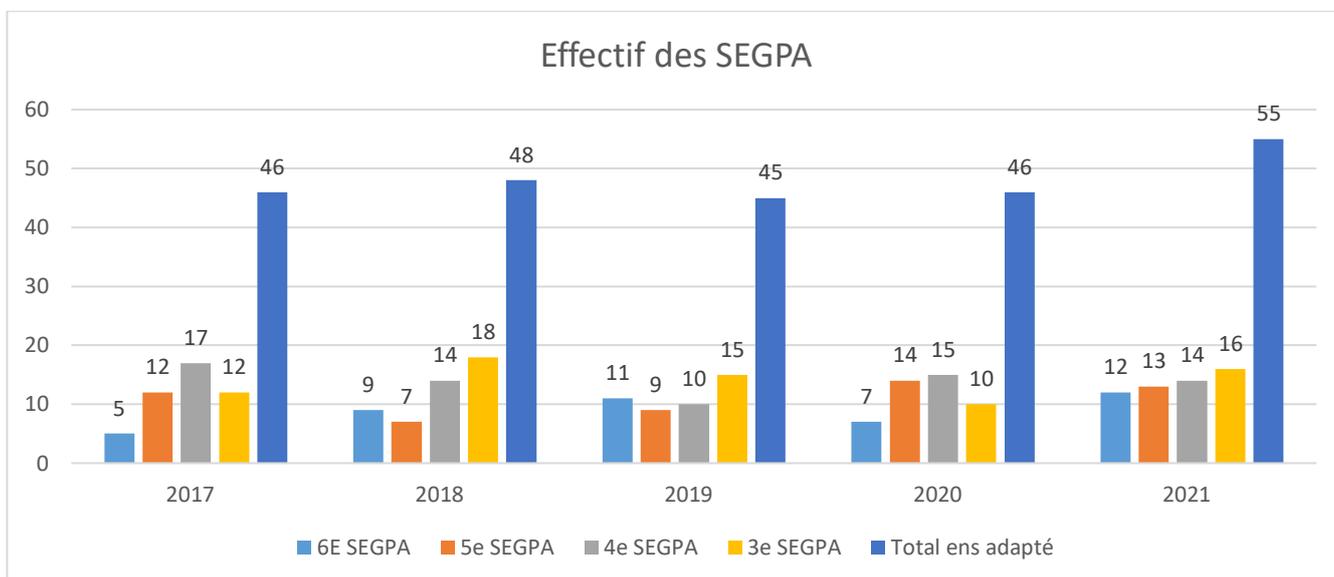
Le collège offre également du Latin de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> et ouvrira une section Grec en 3<sup>e</sup> ouverte à tous les élèves à la rentrée 2022.

#### Les dispositifs spécifiques

Le collège dispose d'une ULIS (Unité locale pour l'Inclusion scolaire) et d'une SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) horticulture et vente dont les effectifs sont également en nette hausse.

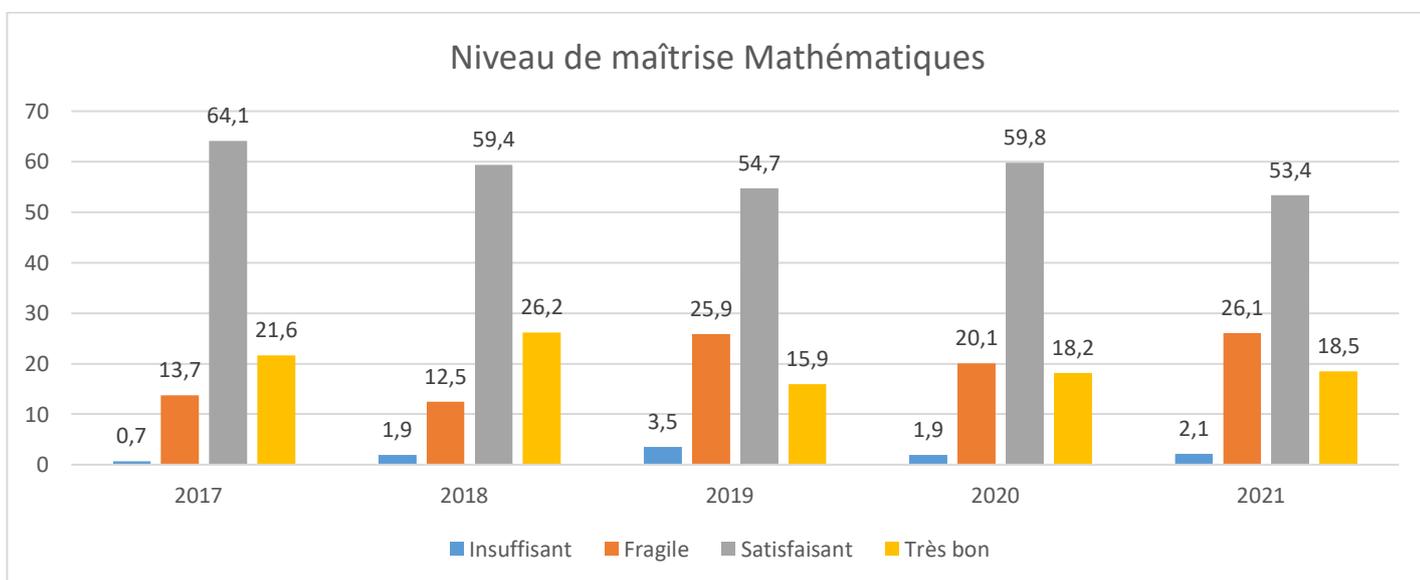
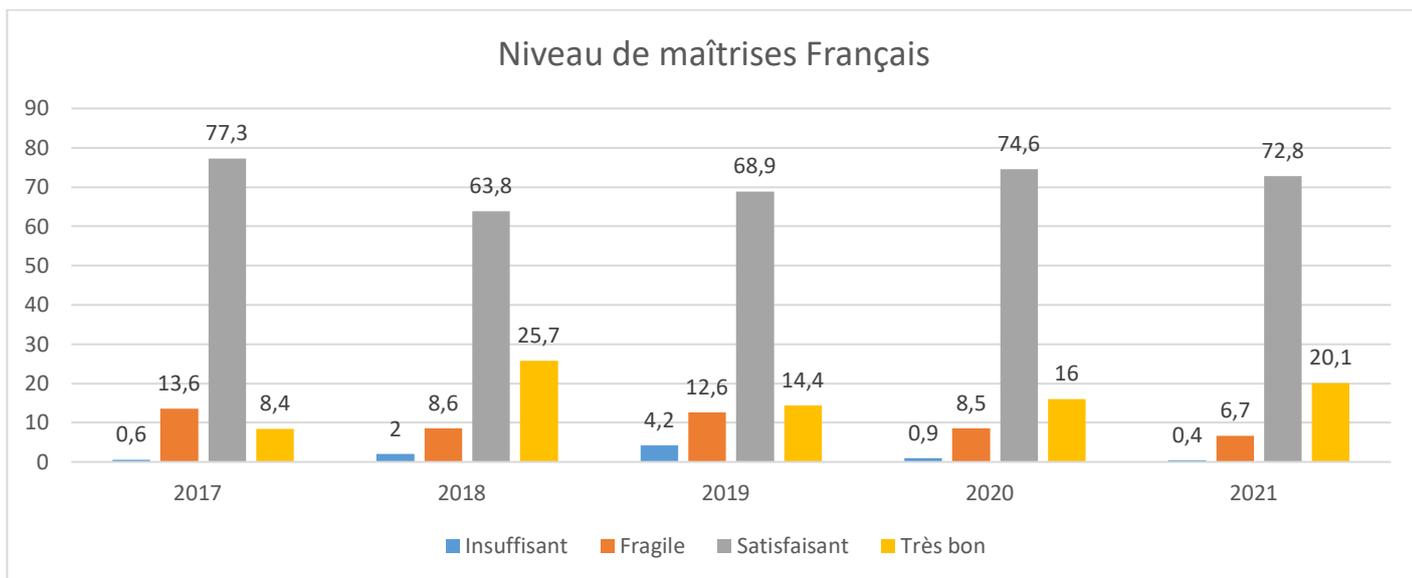


## Effectif des SEGPA



**PERFORMANCES**  
**ORIENTATION**

## Fiche 3 Les évaluations 6e



Les niveaux de maîtrise en Français sont plus élevés qu'en Mathématiques à l'entrée en 6<sup>e</sup>. C'est une constante depuis plusieurs années.

Des chiffres plus précis nous montrent que si 94,2 % des élèves hors SEGPA et Toulouse Nord sont en réussite sur ces évaluations, seulement 67,6 % de ceux venant de Toulouse Nord (toujours hors SEGPA) le sont.

## Fiche 4 Le Brevet

Taux de réussite Brevet					
	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Taux de réussite brut</b>	94	93	91	87	91

Note à l'écrit selon la PSC					
	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Cadres supérieurs et enseignants</b>	13	12,5	12,9	13	13,5
<b>Cadres moyens</b>	12,3	11,7	11,7	11	12,2
<b>Employés, artisans, commerçants et agriculteurs</b>	12,7	9,5	11,6	10,1	11,1
<b>Ouvriers et inactifs</b>	10,7	9,6	8,6	7,5	10,4

Note à l'écrit du DNB					
	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Français</b>	12,5	10,5	9,3	11	13,1
<b>Mathématiques</b>	12,2	11,2	11,5	9,5	11,4

Ecart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS <sup>2</sup>					
	2016	2017	2018	2019	2020
	23,6	6,6	24,2	31,2	4

Si les taux de réussite du Brevet sont globalement bons, les notes à l'écrit selon la PCS varient parfois fortement.

Nous constatons le même écart entre le Français et les Maths que celui que l'on observe aux évaluations 6<sup>e</sup>.

Ces deux éléments tendent à montrer qu'il y a peu de valeur ajoutée et de progression des élèves sur 4 ans.

L'écart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS est lui aussi éloquent : s'il varie selon les années, sa valeur est souvent forte, au détriment des élèves venant de familles défavorisées.

<sup>2</sup> Plus la valeur est proche de 0, moins il y a d'écart entre les résultats des élèves de PCS défavorisées et les autres. A contrario, une valeur positive élevée indique un écart important, au détriment des élèves de PCS défavorisées.

## Fiche 5 L'Orientation

Taux d'accès de 6e en 3e <sup>3</sup>					
	2016	2017	2018	2019	2020
Taux d'accès brut	83	84	84	93	89
Valeur ajoutée / Académie	3	4	6	13	7

Taux de passage post 3e					
	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Redoublement</b>	2,6	3,1	4	2,9	0,6
<b>2nde GT</b>	78,7	80	81,9	74,8	78,1
<b>2nde PRO</b>	12,3	15	8,7	12,2	11,2
<b>CAP</b>	0,6	0	0,7	2,2	1,8
<b>Agriculture</b>	2,6	0,6	1,3	0,7	4,1
<b>Apprentissage</b>	2,6	1,3	3,4	5,8	nd
<b>Autres situations</b>	0,6	0	0	1,4	nd

Taux de passage post 3e selon la PCS			
	2019	2020	2021
<b>Redoublement - Cadres sup. et enseignants</b>	1,4	0	0
<b>Redoublement - Ouvriers et inactifs</b>	5	14,3	4,2
<b>2nde GT - Cadres sup. et enseignants</b>	94,5	87,1	97,2
<b>2nde GT - Ouvriers et inactifs</b>	40	42,9	58,3
<b>2nde PRO - Cadres sup. et enseignants</b>	2,7	10	2,8
<b>2nde PRO - Ouvriers et inactifs</b>	20	23,8	16,7
<b>CAP - Cadres sup. et enseignants</b>	0	1,4	0
<b>CAP - Ouvriers et inactifs</b>	5	4,8	0
<b>Agriculture - Cadres sup. et enseignants</b>	0	0	0
<b>Agriculture - Ouvriers et inactifs</b>	5	0	0
<b>Apprentissage - Cadres sup. et enseignants</b>	1,4	1,4	nd
<b>Apprentissage - Ouvriers et inactifs</b>	5	14,3	nd
<b>Autres situations - Cadres sup. et enseignants</b>	0	0	nd
<b>Autres situations - Ouvriers et inactifs</b>	20	0	nd

Dans leur immense majorité, les élèves vont en seconde générale. Les écarts entre PCS favorisées et défavorisées sont importants.

---

<sup>3</sup> Cet indicateur évalue, pour un élève de sixième, la probabilité qu'il accède en 3ème au sein du collège, quel que soit le nombre d'années nécessaires

<b>Devenir des élèves en fin de seconde</b>			
	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>1ere générale</b>	79,2	83,5	70,4
<b>1ère ST2S , STMG ou BT Services</b>	12,3	8,3	12
<b>1ère STL, STI2D , STD2A ou BT Production</b>	1,5	5	2,8
<b>1ère STHR ou TMD</b>	0,8	0,8	0
<b>2nde PRO</b>	0,8	0,8	0,9
<b>CAP</b>	0	0	0,9
<b>1ère PRO</b>	1,5	0,8	2,8
<b>Redoublement</b>	2,3	0,8	7,4
<b>Autres situations</b>	1,5	0	2,8

Les élèves poursuivent sur une voie générale dans l'immense majorité des cas. La réorientation vers la voie pro est mineure. En revanche, les taux de redoublement peuvent varier selon les années et atteindre des niveaux importants.

<b>Devenir des élèves en fin de seconde Pro</b>					
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>1ère PRO</b>	85,7	88,9	82,6	76,9	83,3
<b>2ème année de CAP</b>	0	0	0	0	0
<b>Redoublement</b>	0	5,6	4,3	0	0
<b>Autres situations</b>	14,3	5,6	13	23,1	16,7

Dans leur immense majorité les élèves poursuivent en 1<sup>ère</sup> pro.

<b>Devenir des élèves en fin de première année CAP</b>					
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>2ème année de CAP</b>	50	100		100	60
<b>Redoublement</b>	0	0		0	20
<b>Autres situations</b>	50	0		0	20

Certains chiffres, selon les années, interrogent. On observe qu'en 2021, 40 % des élèves n'ont pas poursuivi en deuxième année de CAP

## **AXE PEDAGOGIQUE DU PROJET**

## Fiche 6

### Le Projet pédagogique.

Au vu du diagnostic établi, nous pouvons considérer que le collège est en transition, non seulement parce que la carte scolaire a changé, mais encore parce que, plus globalement, les populations accueillies ne sont figées ni dans leur effectif, ni dans leurs difficultés. Même si le collège reste à majorité un établissement recevant un public favorisé, même si on réussit mieux dans les milieux favorisés que dans les autres, la difficulté chez certains élèves est réellement présente.

En outre, et au-delà même de la difficulté scolaire, les postures ont évolué, les manières d'être, d'appréhender les apprentissages, de considérer les enseignants. Le rapport au savoir a évolué et, dans ce domaine également, s'est introduite une logique de consommation souvent préjudiciable à l'Education et à l'instruction.

Ce ne sont pas les élèves arrivant de Toulouse Nord qui mettent à mal l'établissement. La difficulté repose davantage aujourd'hui sur des situations d'élèves dont les difficultés dépassent de très loin le cadre purement scolaire et pour lesquels nous sommes souvent assez démunis et parfois sans solution. La seule alternative qui est la nôtre dans ce contexte est de travailler avec les structures qui prennent en charge les élèves, quand ces prises en charge existent, parce que parfois, malheureusement, elles n'existent pas et nous savons combien ces situations sont dommageables. Ce lien avec les structures est important. Il nous permet d'avoir une vision plus globale des élèves que nous suivons, d'apprendre sur leurs troubles, de collaborer, de connaître à la fois les possibles et les limites de chacun. Pour structurer ce lien, les équipes éducatives tiennent une place centrale.

En outre, nous avons à gérer une hétérogénéité complexe : même si cette dernière ne ressemble pas aux situations très dégradées que l'on connaît dans certains établissements, il n'en reste pas moins que gérer des aides différentes pour bon nombre d'élèves est parfois complexe. L'hétérogénéité n'est pas seulement affaire purement scolaire mais est également associée à des troubles divers allant de tous les « dys » aux troubles psychiatriques en passant par les troubles de comportement et autres... La multiplication des aménagements de scolarité, (PAP, PAI, etc) devient parfois un véritable casse-tête pour qui désire s'en occuper de près : nous avons actuellement au collège 46 PPS, 31 PAP et 34 AAP (en devenir de PAP ou pas).

Il nous faut donc rassembler tous ces éléments épars, créer du lien, des dynamiques de travail en équipe lorsqu'elles n'existent pas, pour donner du sens et de la cohérence à nos actions.

Il nous faut nous inscrire dans une démarche de projet qui, dans le domaine pédagogique, mettra en avant notamment :

- ✚ La qualité globale de l'enseignement et des apprentissages à travers l'engagement de tous (enseignants, direction, vie scolaire, AESH, parents, intervenant extérieurs)
- ✚ La question de la méthodologie des apprentissages à travers notamment des dispositifs comme « Devoirs faits »
- ✚ La prise en charge de la difficulté de l'élève, du décrochage dans un contexte de classes hétérogènes et de mixité sociale accrue.
- ✚ L'importance de l'apport culturelle et des arts dans cette démarche pédagogique.

## Fiche 7

### Prendre en charge la difficulté de l'élève.

La prise en compte de la difficulté de l'élève est une démarche globale et transversale qui demande le concours de tous les acteurs pédagogiques et éducatifs.

Elle repose sur un principe premier d'identification, de diagnostic, puis de supports d'aide et enfin d'évaluation.

#### PLAN D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ET AUTRES AMENAGEMENTS

L'accompagnement des élèves en difficulté est au cœur de notre mission. La tâche s'avérant parfois complexe, nous avons besoin du regard de chacun et du concours de tous : enseignants pour la mise en œuvre, bien sûr, mais aussi personnels de direction, CPE, Infirmière, secrétaires, Psy-EN, structures de soin parfois pour la détermination des besoins, le suivi, le bilan, l'efficacité...

Ce document est destiné à faire le point sur les différents types d'aides aux élèves, leurs tenants, leurs aboutissants, leurs usages, les rôles de chacun. Nous sommes, en effet, aujourd'hui dans une situation complexe où la volonté légitime de reconnaissance du handicap de certains élèves a, par excès, abouti parfois à une confusion entre le handicap et la difficulté scolaire et à une « surmédicalisation » de cette dernière, avec un passage obligé par des procédures complexes de mise en place.

En outre, cette « labellisation » quasi-obligatoire de la difficulté scolaire nous oblige à nous poser une autre question : que fait-on pour l'élève réellement en difficulté et qui, ne peut être bénéficiaire de supports d'aides officiels ? La réponse doit être claire et sans appel : un élève qui n'a, par exemple, pas droit à un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) officiel, y aura droit officieusement. Le document s'appelle au collège Aménagements et Adaptations pédagogiques (AAP), reprend les mêmes critères que ceux du PAP et sa mise en œuvre, à l'image du PAP s'impose à tous. La seule différence est que l'élève n'aura pas droit à des aménagements officiels le jour du brevet (tiers temps, etc...).

Autres obligations importantes concernant ces AAP et tout autre support proposé aux élèves : ils doivent recevoir l'approbation des parents (une **fiche récapitulative** à signer leur sera proposée) et l'existence des adaptations doit être mentionnée sur le bulletin de manière à éviter toute confusion quant à la réalité de certaines notes ou moyennes. Cela recouvre une importance particulière parfois pour ce qui concerne l'orientation en fin de troisième.

Si nous voulons être cohérents dans la prise en charge, pouvoir échanger, croiser nos regards, accompagner, il nous faut faire préalablement un diagnostic, notamment pour les élèves qui n'ont pas de prise en charge officielle. Nous vous proposons donc d'utiliser le document intitulé « **Repérage d'élèves en grande difficulté** » qui aura une fonction multiple : repérer, faire le lien avec nous, évoquer en cellule de veille, etc...

Outre le diagnostic, nous disposons comme vous le savez de plusieurs supports d'aide :

### **Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP)**

Evoqué plus haut, ces plans peuvent être à l'initiative des familles ou des équipes pédagogiques. Pour être officiels et faire valoir ce que de droit, ils doivent être validés par le médecin scolaire qui jugera de leur recevabilité en fonctions des éléments médicaux mis à sa disposition (rapports d'orthophonistes, de psychologues, etc...)

Cheminement :

- ✚ Les demandes de PAP sont transmises au médecin via le Secrétariat. Je vous rappelle à l'occasion que seuls les médecins peuvent être destinataires de documents médicaux et d'en faire l'interprétation. Aucun aménagement ne peut être à l'initiative des enseignants ou autre chef d'établissement, CPE, etc... au seul vu de ces documents. Si, par mégarde, vous êtes destinataires de ces documents, vous devez les transmettre à l'infirmière que les donnera au médecin.
- ✚ Ce dossier comporte un formulaire intitulé « **Document à remplir par les enseignants lors de la demande de PAP. Informations pédagogiques à destination des médecins de l'Education Nationale** » **Annexe 1**. Ce document doit être rempli par l'équipe pédagogique via le professeur principal. C'est un élément d'évaluation parmi d'autres fournis par la famille (bilans médicaux ou para médicaux divers) à destination du médecin scolaire et non un support de mise en œuvre du PAP.
- ✚ A partir de ces documents, le médecin valide le PAP en donnant des indications sur les aménagements à mettre en œuvre.
- ✚ Une équipe éducative est organisée pour, à partir des grilles officielles de PAP, déterminer précisément les aménagements.
- ✚ Le PAP est signé par la famille et le chef d'établissement. Sa mise en œuvre est obligatoire par tous.
- ✚ Le PAP est reconductible d'une année sur l'autre avec, en début d'année N+1 une réévaluation des aménagements, si besoin avec une nouvelle équipe éducative. Chaque année le PAP est à nouveau signé.

**Situation particulière liée à la COVID** : en raison de la pandémie et du surcroît de travail que cela induisait, l'an dernier les médecins scolaires n'ont pas signé les PAP et ne le feront pas non plus jusqu'à nouvel ordre. Dans ce contexte, il semblerait que certains PAP aient été transformés en AAP en attendant. Face à cette situation je vous propose la procédure suivante :

- ✚ Si les PAP qui ont été transformés en AAP concernaient des 6<sup>e</sup> et que ces mêmes PAP avaient été signés à l'école élémentaire, il n'y a pas lieu de les transformer en AAP puisque les PAP sont automatiquement reconduits d'une année sur l'autre. Il faut juste, s'il y a nécessité, procéder à quelques ajustements des aménagements, les signer et les faire signer aux parents
- ✚ Si les PAP transformés en AAP l'ont été pour attendre une validation du médecin scolaire, il convient de les laisser sous cette dénomination « AAP ». Nous aviserons lorsque les médecins les signeront à nouveau et nous les transformerons alors en PAP.
- ✚ Dans les deux cas de figure, aucun travail supplémentaire ne sera à effectuer puisque nous utilisons les mêmes grilles d'aménagement pour les PAP et les AAP.

### **Les Aménagements et Adaptations pédagogiques (AAP)**

Ces aménagements sont principalement à l'initiative des équipes pédagogiques. Ce sont des aménagements internes qui ne nécessitent aucune validation médicale et ne donnent droit à aucun droit pour le Brevet. Ils concernent les élèves en difficulté sans handicap reconnu et sont donc très importants pour ces

derniers. Ils doivent être acceptés et signés par les parents et, à l'image des PAP, s'imposent à tous les enseignants.

### **Le Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE)**

A l'origine, le PPRE est destiné à porter remède à une difficulté modérée face à une compétence ciblée. Il ne concerne pas la grande difficulté. Sa durée est limitée dans le temps. Par extension, le PPRE a aussi été mis en œuvre pour des problèmes comportementaux ou des difficultés d'organisation. Contrairement au PAP, il ne donne lieu à aucun aménagement officiel pour le Brevet et ne doit pas être validé par l'autorité médicale. Sa mise en œuvre ne requiert pas obligatoirement la réunion d'une équipe éducative, mais doit obtenir l'assentiment des parents et la signature du chef d'établissement.

### **La fiche individuelle ou collective de suivi**

Individuellement, c'est un support intéressant s'il est utilisé non pas pour mettre l'accent sur les erreurs (souvent comportementales) des élèves, mais sur la valorisation des efforts qui peuvent être les leur pour améliorer leur comportement. Véritables « béquilles » parfois, j'ai pu voir des élèves redemander ce genre de support pour les aider à « canaliser leur énergie ».

La fiche peut être collective et s'adresser donc à une classe entière.

Dans ces supports internes, nous pouvons ajouter le tutorat entre pairs et autres pratiques plus individuelles (adaptation des notes, etc...) dont nous sommes aussi preneurs. Vous l'aurez compris et vous le savez déjà, il n'y pas de recettes. Ce qui s'applique à l'un ne fonctionnera pas avec l'autre. Il faut essayer plusieurs supports parfois pour arriver à des résultats.

Enfin, pour être le plus efficace possible, nous proposerons en fin d'année une **Fiche de transmission d'informations entre professeurs principaux**. Cette fiche sera un récapitulatif des aides mises en place pour l'année N et pourra faire des préconisations pour l'année N+1. Cela permettra à la rentrée de ne pas perdre de temps pour la prise en charge et le suivi des élèves concernés par les aménagements.

## **RECONNAISSANCE DU HANDICAP PAR LA MDPH**

La Maison Départementale des personnes handicapées est chargée d'instruire les dossiers qui lui sont confiés en perspective d'obtention de compensations face à un handicap reconnu officiellement. Dans le contexte scolaire, cette obtention passe par une procédure dont il me semble important de décrire les étapes.

La première pièce essentielle du dossier est le Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVASCO).

### **Le GEVASCO**

Ce document est, comme son nom l'indique, un support d'évaluation et non un outil de mise en place d'aménagements scolaires. Il est demandé par les parents et non par les enseignants, doit impérativement passer par la Direction qui le transmet ensuite aux enseignants concernés pour renseigner les parties qui leur sont propres. Une fois ce document renseigné, il est fini de compléter dans le cadre d'une Equipe de Suivi de Scolarité (ESS) menée par l'enseignante référente de scolarité (ERS) chargée de coordonner les opérations.

Une fois le document définitivement renseigné, il est transmis par la famille à la MDPH qui reconnaît (ou pas) le handicap et qui attribue certaines compensations. Si le handicap est reconnu, il est notifié à la famille. Cette reconnaissance n'est pas définitive et doit être réévaluée à des dates imposées par la MDPH.

Il existe donc deux sortes de GEVASCO : les GEVASCO de première demande et ceux de suivi et de renouvellement. Les dates des ESS qui leur sont attachées sont déterminées par l'ERS.

### **Les compensations**

Elles sont diverses. Il existe des notifications de la MDPH sans compensation. Le handicap est reconnu et pris en charge financièrement, mais il n'y a pas d'indication sur les aménagements possibles. C'est l'établissement qui met en place les aménagements qu'il décide le cas échéant.

Les notifications peuvent donner des indications sur les types d'aménagement à mettre en place : PAP, utilisation de matériel informatique, etc... Ce sont les cas les plus simples. C'est alors dans le cadre d'équipes éducatives que nous organisons ces aménagements.

La véritable raison d'être de ces notifications concerne l'accompagnement humain (AESH : accompagnant d'élève en situation de handicap) et le projet personnalisé de scolarisation (PPS) qui permet l'aménagement du temps de travail avec la possibilité de soins sur ce temps, soit dans le cadre d'Institutions (ITEP, IME, etc...), soit en libéral.

Lorsqu'est décidé un PPS, un **Document de mise en œuvre** doit être renseigné (formulaire spécial). Ce formulaire rassemble à la fois les aménagements d'emploi du temps de l'élève et les adaptations pédagogiques le concernant. Il est en ce sens à différencier du PAP avec lequel il n'est pas compatible.

Je vous prie, avant de vous engager dans quoi que ce soit, de nous faire part de toute demande de GEVASCO dont vous seriez directement destinataire. Ce n'est pas aux enseignants de décider, ni du bien-fondé de la demande, ni de son élaboration et, quelquefois, des parents confondent ce qui relève de l'accompagnement pédagogique de la difficulté et ce qui concerne la médicalisation. Prudence donc.

### **Les AESH**

Les AESH sont gérés administrativement et pédagogiquement au sein d'un PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé) où l'on retrouve, à la tête un chef d'établissement, un Inspecteur premier degré, puis un coordonnateur du PIAL et un coordonnateur des AESH. Le collège de L'UNION est tête de PIAL et gère ainsi trois collèges et les écoles attachées. C'est au niveau du PIAL que se décident les suivis, les quotités, etc... Lorsque la MDPH notifie un accompagnement humain, le plus souvent, il s'agit d'un accompagnement mutualisé (un AESH s'occupe de plusieurs élèves) et plus rarement d'un accompagnement individuel.

S'il est convenu que les choses ne sont pas figées (un volume horaire d'accompagnement sur une discipline peut, par exemple, être modifié en fonction de l'évolution des besoins des élèves), toute modification ne peut être décidée unilatéralement. Toute demande de modification doit nous être signalée, doit faire objet de concertation et doit être, en dernière analyse, actée par les responsables du PIAL.

### **Bilans de fin de trimestre. Conseils de classe**

Organisation des conseils de classe : un temps de rencontre entre professeur principal de chaque classe, CPE si besoin et chef d'établissement concerné par la classe sera organisé pour évoquer les situations particulières et, le cas échéant, proposer des axes, dispositifs... de remédiation. Ces propositions seront présentées en conseil de classe. Le Professeur Principal aura préparé la synthèse générale pour chaque élève et la proposera au conseil également. Nous limiterons ces derniers à une heure : l'expérience montre que la limitation des séances dans le temps nous oblige à aller à l'essentiel.

Nous sommes là pour vous accompagner dans ces mises en place parfois complexes. N’hésitez pas à nous solliciter, l’important étant de ne pas attendre la fin du trimestre pour faire des constats et expérimenter des aides que l’on peut mettre en place bien avant.

Tableau récapitulatif

Nature de l'aide	Constitution du dossier	Validation	Document de mise en œuvre	Durée et reconduction
<b>PAP</b>	Parents : formulaire à demander au collègue Enseignants : annexe 1 du formulaire portant sur les informations pédagogiques	Médecin scolaire	Document officiel (grille d'aménagement BO n°5 du 29 janvier 2015). Finalisation en équipe éducative.	Reconduction tacite d'une année sur l'autre avec réévaluation des besoins)
<b>Reconnaissance du handicap par la MDPH</b>	GEVA Sco (Guide d'évaluation scolaire). Demande émanant des parents. Une partie portant sur les informations pédagogiques est à remplir par les enseignants	MDPH	Selon les indications de la MDPH. Si un PPS est notifié, nécessité de renseigner le document de mise en œuvre du PPS	Durée déterminée par la MDPH. Réévaluation faite en ESS avec la référente de scolarité
<b>Aménagements et adaptations pédagogiques (AAP)</b>	Dossier interne à l'initiative des enseignants. Approbation nécessaire des parents	Etablissement	Le support est le même que les PAP	Durée Variable. Evaluation interne
<b>PPRE</b>	Document interne à l'initiative des enseignants Approbation nécessaire des parents	Etablissement	Document interne	Durée déterminée. Evaluation interne

La question du décrochage est une question centrale. Largement transversale, elle concerne tous les acteurs quel que soit leur rôle (pédagogique, éducatif, d'encadrement) et doit faire l'objet d'une attention particulière, avec mission confiée à un référent décrochage scolaire.

Ce dernier intervient dans les champs de la persévérance scolaire, de la prévention et de la lutte contre le décrochage scolaire avec les équipes éducatives et pédagogiques de l'établissement. Il doit, de fait, contribuer à la sécurisation des parcours de formation des jeunes tout au long de leur cursus. Il exerce de manière prioritaire les missions suivantes :

- ✚ Être une personne ressource de la lutte contre le décrochage scolaire dans toutes ses manifestations, dans l'établissement (au sein des cellules de veille), et relais auprès des différentes instances académiques et de territoire.
- ✚ Coordonner les actions de prévention menées par les équipes éducatives et pédagogiques au sein des cellules de veille.
- ✚ Faire le lien entre le GPDS (voir ci-dessous) et les enseignants
- ✚ Constituer et mettre à jour un tableau de bord des élèves accompagnés, et ce faisant participer aux deux vérifications annuelles des listes SIEI (système interministériel d'échanges d'informations).
- ✚ Réaliser une évaluation et un bilan annuel de l'activité menée et en tirer des propositions d'actions pour l'année suivante

Le référent s'appuie sur un **groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS)** qui réunit l'ensemble des acteurs susceptibles de contribuer à la compréhension et à la prise en charge de la problématique de l'élève dans sa globalité. Ce groupe rassemble les personnels de direction, le référent décrochage, les CPE le psychologue de l'éducation nationale, l'infirmière, l'assistance sociale et anime notamment les cellules de veille.

Le collège dispose d'une **Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)** et d'une **Section d'enseignement général et professionnel adapté SEGPA**

### Dispositif ULIS

Les élèves scolarisés au titre des ULIS

Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales, des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles des fonctions motrices, des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle ou des troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladies invalidantes).

Ce sont les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui décident de l'orientation d'un élève vers une ULIS qui lui offre la possibilité de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à ses potentialités et besoins et d'acquérir des compétences sociales et scolaires, même lorsque ses acquis sont très réduits.

Les ULIS sont des dispositifs permettant la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

Les élèves orientés en ULIS sont ceux qui, en plus des aménagements et adaptations pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives, nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements et dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire.

Chaque élève scolarisé au titre des ULIS bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de l'établissement scolaire où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves.

Chaque ULIS repose sur un projet pédagogique spécifique, partie intégrante du projet d'établissement. Celui-ci doit permettre la réalisation des objectifs de chaque projet personnalisé de scolarisation.

#### Le dispositif ULIS au collège :

Effectifs 2022-2023 (Prévisions)				
6e	5e	4e	3e	Total
?	1	5	5	

2021-2022 : il y a 16 élèves sur le dispositif

--> 6 élèves ont une AESH individualisée, 2 ont une AESH mutualisée, les autres ont l'AESH collectif.

--> les élèves font entre 2 et 10 inclusions dans leur classe :

- 1 élève est inclus dans 1 matière
- 2 élèves sont inclus dans 2 matières
- 3 élèves sont inclus dans 3 matières

- 3 élèves sont inclus dans 4 matières
- 2 élèves sont inclus dans 5 matières
- 1 élève est inclus dans 6 matières
- 2 élèves sont inclus dans 7 matières
- 1 élève est inclus dans 9 matières
- 1 élève est inclus dans 10 matières

## SEGPA

Au collège, les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien.

L'organisation spécifique de la scolarisation des élèves du collège bénéficiant de la section d'enseignement général et professionnel adapté se caractérise par un enseignement au sein de la Segpa, des séquences d'apprentissage avec les élèves des autres classes et la mise en œuvre de projets communs entre les classes de la Segpa et les classes du collège. La Segpa a pour ambition l'acquisition des connaissances et compétences du socle commun, de connaissances, de compétence et de culture pour les élèves qu'elle accompagne ainsi l'accès à une formation professionnelle conduisant au minimum à une qualification diplômante de niveau V. Elle n'est pas conçue comme le lieu unique où les enseignements sont dispensés aux élèves qui en bénéficient. Ces élèves sont accompagnés dans leurs apprentissages par les enseignants spécialisés soit dans leur classe au sein de la Segpa, soit dans les temps d'enseignement dans les autres classes du collège, soit dans des groupes de besoin.

La scolarité en Segpa doit permettre aux élèves de se situer progressivement dans la perspective d'une formation professionnelle diplômante qui sera engagée à l'issue de la classe de troisième. Chaque SEGPA repose sur un projet pédagogique spécifique

### La SEGPA au collège

Effectifs 2022-2023 (Prévisions)				
6e	5e	4e	3e	Total
13	12	13	14	52

Enseignement professionnel au collège

### **Vente Distribution Logistique et Espace rural Environnement**

#### **Projet**

-  Immerger les élèves dans un contexte de travail « Entreprise » pour développer l'autonomie, la stratégie, le savoir-faire, le savoir-être, la confiance en soi, l'entraide, la coopération.
-  Créer un cadre de travail intelligible, rassurant et contenant.
-  Affiner le suivi individuel
-  Construire un parcours avenir personnalisé
-  Créer des liens entre les deux champs professionnels ERE et VDL.

Ce dispositif prend d'autant plus d'importance que nous accueillons des élèves de quartiers défavorisés, qui, pour diverses raisons, travaillent peu ou pas à la maison.

#### QU'EST-CE QUE LE DISPOSITIF DEVOIRS FAITS ?

C'EST...

- + Un temps d'étude accompagnée
- + Travailler individuellement
- + Faire ses exercices
- + Apprendre ses leçons
- + Travailler sa méthodologie
- + Accepter / demander de l'aide

CE N'EST PAS...

- + Une permanence
- + Un cours particulier
- + Une séance d'Accompagnement Personnalisé
- +

#### QUELS SONT LES PRINCIPES DU DISPOSITIF ?

##### > L'AUTONOMIE

- + Aider l'élève à s'organiser, à planifier son travail
- + Aider l'élève sur les attendus des devoirs
- + Identifier les attendus d'une éventuelle évaluation
- + Adapter sa méthode de travail selon la discipline

##### > L'EXPLICITATION

- + Rendre le travail faisable par l'élève
- + Réfléchir au sens des devoirs donnés, en tant que professeur
- + Motiver les élèves en décrochage à participer avec assiduité au dispositif

##### > LA SYNERGIE

- + Coordonner le travail au collège et à la maison
- + Préparer le retour en classe
- + Trouver l'intérêt des devoirs
- + Communiquer avec la famille
- + Harmoniser la pratique des intervenants

Nombre d'élèves accueillis					Intervenants			
6e	5e	4e	3e	Total	Enseignants	AED	Autres	
33	21	3	3	60	8	1	1	Trim 1
28	21	2	0	51	8	1	1	Trim 2

Horaires d'accueil				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h30 à 10h30	8h30 à 9h30		9h30 à 10h30	8h30 à 9h30
10h30 à 11h30 (2 créneaux)	16h à 17h			10h30 à 11h30
14h à 15h				15h à 17h
16h à 17h				

### Le référent « devoirs faits ». Fonctions, missions

- ✚ Définir les modalités d'organisation du dispositif (groupes, temps, lieux).
- ✚ Organiser la communication entre les enseignants et le dispositif Devoirs faits.
- ✚ Expliciter le dispositif auprès des professeurs et des intervenants.
- ✚ Relayer auprès des instances.
- ✚ Aider à l'élaboration de supports de communication en direction des élèves et des familles.
- ✚ Communiquer auprès des équipes pédagogiques et éducatives ; aux représentants des parents et aux parents ; aux représentants des élèves et aux élèves.
- ✚ Communiquer les listes des élèves aux PP, aux intervenants, à la vie scolaire
- ✚ Préparer les conseils de classe (transmission des appréciations des intervenants sur la qualité du travail des élèves concernés).
- ✚ Contribuer à la réflexion commune en conseil pédagogique sur le travail personnel de l'élève.
- ✚ Procéder à des bilans périodiques à partir d'indicateurs (nombre d'inscrits, assiduité, qualité du travail en séance, impact sur les résultats ou l'implication ...).
- ✚ Faire l'évaluation globale du dispositif en fin d'année et propositions d'orientation ou de réorientation.

### **Politique générale**

La politique culturelle est étroitement dépendante de l'acte pédagogique ; Tous les projets, sorties, voyages sont en relation avec les programmes et destinés à enrichir nos élèves. Le collège fait preuve en ce sens d'un dynamisme assez exceptionnel en offrant des projets nombreux et variés. Au projets classiques (Théâtre, Cinéma, sorties relatives à l'Histoire, etc....) se joignent des concours (Français, Histoire, Mathématiques...), un atelier d'écriture, des interventions dans le cadre du Parcours Laïque et Citoyen, parcours avenir...

### **Axes du projet artistique et culturel**

1. Offrir à chaque élève une éducation qui les conduise à maîtriser et s'enrichir de multiples formes et de langages artistiques et culturels
2. S'ouvrir à l'autre, éveiller la curiosité intellectuelle, s'ouvrir au monde et développer une culture citoyenne et responsable
3. Associer l'art, la culture au développement des compétences psycho-sociales (estime de soi, autonomie, sens de soi, sens de l'autre, communication...)

### ***Ouverture à l'International***

Des échanges sont organisés avec des classes en Anglais (Sheffield) et en Italien (Oliena, Sardaigne).

Voir **annexe 1** « Récapitulatif des projets, concours, sorties, voyages, activités méridiennes, actions du Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté »

Lieu incontournable de l'établissement, le CDI est non seulement porteur de nombreux projets, mais la professeur documentaliste est également un enseignant à part entière.

### Bilan d'activités CDI

#### Le personnel :

Une professeure-documentaliste, Emmanuelle Jouard, titulaire du CAPES documentation, arrivée en septembre 2000 dans l'établissement (temps complet)

Membre du Conseil pédagogique. Référent-culture du collège.

Pas d'aide-documentaliste, pas de stagiaire depuis plusieurs années.

#### Ouverture du CDI :

5 jours par semaine : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi.

CDI très fréquenté.

Missions	Déclinaison des missions		Partenaires	Limites / améliorations
	Politique d'acquisition	<p>Les crédits sont stables depuis ces dernières années et s'élèvent à 6000€ /an, soit 7,15€ /élève (767 collégiens, 57 élèves de SEGPA et 14 élèves d'ULIS).</p> <p>Ils permettent de répondre à l'ensemble des besoins (nouveau-fictions, programmes scolaires, demandes des usagers, projets spécifiques...)</p> <p>A ce jour, le CDI dispose de 3433 documentaires et de 5641 fictions, dont 2563 romans et nouvelles, 1149 BD et 605 mangas.</p> <p>Les dépenses sont axées sur l'achat de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fictions : nouveautés littérature jeunesse, bandes dessinées et mangas, très demandés par les élèves,</li> <li>- Documentaire : actualisation régulière du fonds, thèmes non encore présents.</li> <li>- Documents sur des thèmes abordés en français ou en histoire-géographie (exemple : la liberté d'expression, l'esclavage, la différence, le racisme, la condition féminine, etc.)</li> </ul>	<p>Direction et gestionnaire</p> <p>Aide ponctuelle d'élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gros travail de saisie sur BCDI.</li> <li>- Gros travail d'équipement et de protection des livres.</li> <li>- Enrichir l'offre numérique.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Périodiques (choix en fonction de l'intérêt du plus grand nombre).</li> </ul> <p>La politique d'acquisition est élaborée en concertation avec les enseignants et prend en compte les suggestions des élèves. Un cahier de suggestions est à la disposition des usagers.</p>	Enseignants Communauté scolaire.	
	Espace CDI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilier : réaménagement respectant la distanciation sociale imposée par la Covid 19, suppression des poufs et d'un certain nombre de chauffeuses.</li> <li>- Signalétique : amélioration de la signalétique Dewey par l'installation d'intercalaires de couleur dans les documentaires.</li> </ul>		
	Manuels scolaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manuels papier : gestion très lourde : constitution des plannings / distribution en septembre et ramassage en juin des manuels scolaires / inventaire / gestion des retards / commande des nouveaux manuels en juin, vérification à la réception en septembre et équipement / prêts aux élèves qui arrivent en cours d'année et récupération des manuels de ceux qui quittent le collège en cours d'année.</li> <li>- Numériques : gestion des problèmes rencontrés par les enseignants et les élèves / liaison avec le responsable numérique de notre fournisseur.</li> <li>- Questionnaires GIDEC, complété au cours du 1<sup>er</sup> trimestre afin que les enseignants puissent recevoir leurs spécimens en mai. Distribution assurée par la documentaliste.</li> <li>- Equipement des salles d'études de manuels scolaires en cours dans l'établissement.</li> <li>- Prêt de manuels scolaires à la MJC de l'Union pour l'aide aux devoirs.</li> </ul>	Participation des CPE, des AED, des professeurs principaux le jour de la restitution.  Vie scolaire : AED  MJC de l'Union	
	Séries de lecture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Saisie et équipement des séries achetées sur les crédits de Lettres.</li> <li>- Mise à jour de la liste sur l'ENT.</li> <li>- Ré-équipement des exemplaires perdus.</li> </ul>		
Pédagogie	Formation à la recherche documentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de séances de formation à la recherche documentaire avec les classes de 6<sup>ème</sup> en demi-groupes puis en AP Français avec des exposés donnés par leur professeur.</li> <li>- Cette formation se poursuit dans les classes suivantes à l'occasion de recherches donnés par les professeurs de discipline.</li> </ul>	Professeurs de disciplines	
	Education aux Médias et à l'Information	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La <i>Semaine de la Presse</i> constitue un rendez-vous important au moment duquel de nombreuses activités sont menées avec tous les professeurs volontaires (étude de Unes, rédaction d'articles, revue de presse...)</li> <li>- Séances sur les théories du complot et les fake-news avec les classes de 3<sup>ème</sup> dans le cadre de l'EPI <i>Médias</i>.</li> </ul>	Professeurs volontaires (français, histoire-géographie, langues vivantes)	Dans le contexte actuel, nécessité de renforcer l'éducation aux médias et de lutter contre l'obscurantisme
	Incitation à la lecture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place, sur proposition de la documentaliste, appuyée par les professeurs de français, de <i>Silence, on lit</i> : 12 minutes de lecture tous les jours sauf le mercredi.</li> </ul>	Tous les professeurs et la direction	A mettre en place pendant la pause méridienne (12h30-14h).

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat de nombreux romans, mangas et bandes dessinées mis en valeur sur un meuble « nouveautés ».</li> <li>- Sélections thématiques (ex. : romans adaptés au cinéma, découverte de métiers à travers un roman...)</li> <li>- Participation à des concours de lecture (exemple : Les Incorruptibles ou encore cette année, le prix Littérature jeunesse Antiquité).</li> <li>- Aide à l'entraînement de certains élèves pour le concours de lecture à voix haute (La Grande Librairie).</li> <li>- Présentation d'une sélection de romans à certaines classes qui lisent peu pour motiver les emprunts.</li> <li>- Organisation de goûters littéraires en demi-classe : <i>Des livres et moi</i> : chaque élève présente aux autres le roman qu'il a lu autour d'un goûter. Dans cette ambiance détendue, la lecture n'est plus vécue comme une « punition » pour ceux qui n'aiment pas lire.</li> <li>- Alimentation en romans et revues de la cabane à livres (projet des élèves du CVC dans le cadre du Défi collégien organisé par le Conseil départemental 31)</li> <li>- Mise en place de « caisses de lecture » dans les salles d'étude pour permettre à ceux qui ont terminé leur travail de lire.</li> </ul>	<p>Librairie indépendante locale</p> <p>Professeurs de français et de LCA</p> <p>Mme Domergue Mme Barthe (professeures de français)</p> <p>Collégiens membres du CVC et Mme Larroque (CPE)</p> <p>AED</p>	<p>Développer le concept avec d'autres professeurs.</p> <p>Projet abandonner en l'absence de Mme Larroque ; à relancer.</p>
	Education à l'orientation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Co-animation en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de séances sur l'orientation selon la progression établie dans le parcours orientation.</li> <li>- Séances au CDI avec les 3<sup>ème</sup> : logiciel GPO2, recherche sur les documents ONISEP.</li> </ul>	Professeurs Principaux	Partenariat avec la psy-EN à développer.
	Aide individuelle au cas par cas	Quotidiennement au CDI selon les demandes des élèves présents.		Sollicitations très nombreuses.
	Liaison école-collège	Accueil des CM2 au mois de juin : visite et présentation du CDI.	Ecoles du secteur, vie scolaire	
Culture Animation	PEAC	Rédaction du document annuel récapitulatif pour tous les niveaux les actions entrant dans le PEAC (visites de musée, sortie au théâtre...)		
	Collège au cinéma	Participation avec une classe de 6 <sup>ème</sup> et une classe de 5 <sup>ème</sup> et les deux professeurs de français à cette opération. Participation au stage de formation.	CNC, DRAC Occitanie, CD 31, cinéma de l'Union Le Lumière.	
	Comprendre l'actu	Tous les 15 jours, exposition de documentaires et romans sur un thème en lien avec l'actualité.		
	Education à la santé et à la citoyenneté	Séances sur les dangers du sucre auprès des 5 <sup>ème</sup> pendant la Semaine de la Santé et de la Citoyenneté qui a lieu tous les ans en octobre.	CPE en charge de l'organisation	Pas de Semaine de la Santé et de la Citoyenneté cette année.

				Proposer à l'infirmière de s'impliquer dans ce projet (mais une nouvelle personne en poste tous les ans).
	Sensibilisation à l'art moderne et contemporain	Participation à l'action <i>Un établissement-une œuvre</i> avec un professeur d'Arts Plastiques. Aménagement et équipement de l'espace d'accrochage.	Académie de Toulouse, Musée des Abattoirs, FRAC Occitanie	Annulé par le Musée des Abattoirs
	Expositions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emprunts d'expositions auprès de partenaires.</li> <li>- Travaux d'élèves (exposés en français ou histoire-géographie, réalisations en Arts plastiques...)</li> </ul>	ONAC, Musée de la résistance, CD 31...	
	Concours d'orthographe	Co-organisatrice avec Mme Brunot, professeure de français, du concours <i>Les Chevaliers des Mots</i> . Tous les élèves du collège participent à ce concours ; les gagnants (un par niveau) participent à la finale entre collèges au lycée Bellevue.	Professeurs de français	Attention à la lassitude des collègues, ce concours ayant lieu depuis de nombreuses années.
	Impulsion, suivi et accompagnement d'activités culturelles	Organisation de visites et coordination des différents groupes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cloître des Jacobins (Toulouse)</li> <li>- Musée Labit (Toulouse)</li> <li>- Bibliothèque d'Etude et du Patrimoine (Toulouse)</li> </ul>	Musées concernés.	
	Sensibilisation à la notion de patrimoine et à sa conservation	Participation à l'action <i>A nous le patrimoine !</i> depuis plusieurs années : nos projets sur le patrimoine industriel (mine de Cagnac-Les-Mines, usine métallurgique du Saut du Tarn) ou encore culturel (Sur la piste de Claude Nougaro / la restauration du château de Castelnau-Bretenoux) ont tous été retenus.	Musées ou monuments concernés.	
	Veille « culturelle »	Evénements culturels ou informations diverses dans ce domaine sont communiqués aux membres de la communauté éducative par mail.		
Communication	ENT	Rédaction d'articles sur la vie du collège (temps forts, venue d'intervenants, sortie, actions menées...)		Utiliser un média plus répandu chez les élèves, par exemple Instagram
	Portail documentaire esidoc	En cours.		Travail important à conduire.
	Veille documentaire	Communication ciblée orale ou par mails, SMS.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'affichage d'informations en salle des professeurs a été abandonné faute d'efficacité.</li> <li>- Projet d'utilisation des réseaux sociaux (Twitter ou Instagram)</li> </ul>
	Affichage	Deux vitrines (une devant la vie scolaire, l'autre devant le CDI) permettent d'afficher certaines informations pratiques concernant le CDI : planning hebdomadaire, affiche expositions en cours, planning <i>Silence, on lit...</i>		

Les deux années qui viennent de s'écouler n'ont pas permis de travailler correctement avec les écoles notamment. Ce travail doit être remis en œuvre et concerne :

- ✚ Des projets communs école/collège (rencontres, concours, etc...)
- ✚ Des échanges sur les élèves en difficulté en fin de CM2 de manière à préparer au mieux l'arrivée en 6<sup>e</sup>, la constitution des classe, les informations essentielles à faire passer aux professeurs principaux

Projets communs existant :

- ✚ Interclasses CM2-6<sup>e</sup> au mois de juin en EPS : occasion pour présenter aux futurs 6<sup>e</sup> les activités de l'AS. Il faudra, à terme, étudier la faisabilité d'y intégrer également les écoles de 31200
- ✚ Cross du collège : si l'on revient à un fonctionnement normal (post Covid), les élèves de CM2 participent au cross d'Octobre.

## **AXE EDUCATIF DU PROJET**

## Vivre ensemble

Comme il a été annoncé en introduction, le collège doit poursuivre la construction d'un projet éducatif cohérent centré sur le « vivre ensemble » et aborder notamment :

- ✚ Les questions du harcèlement
- ✚ L'usage des réseaux sociaux
- ✚ Le rapport à l'autre (les relations filles/garçons en particulier)
- ✚ La différenciation des générations et la notion de respect qui s'y attachent : rapport à l'adulte, à l'autorité qu'il incarne.
- ✚ Les postures quotidiennes des élèves au sein du collège : les règles de la communauté
- ✚ Les questions de laïcité et de citoyenneté
- ✚ Les activités méridiennes

Il doit s'appuyer sur des instances internes comme le CVC de manière à impliquer au mieux les élèves dans la vie du collège, mais également travailler avec des structures externes (Réussite éducative, associations diverses...) pour œuvrer à l'intégration et au suivi des élèves connaissant des difficultés particulières et à une cohésion d'ensemble.

La question éducative est affaire de tous. Aussi serait-il bon de ritualiser des rencontres (soit dans le cadre du Conseil pédagogique auquel on peut ajouter une partie éducative, soit avec un groupe constitué) pour être réactifs sur des questions de fonctionnement et pour travailler également sur des questions de fond. Il serait bon que les AED soient représentés à ces rencontres.

Un certain nombre d'actions sont déjà en place au collège (Voir **annexe 1**, rubrique « actions du CESC »)

## Les assistants d'éducation

La question du travail et de l'implication des assistants d'éducation dans la vie du collège doit être également abordée. Il est essentiel que les CPE aient une posture de chef de service, que les missions des AED

soient clairement définies (priorités de surveillance et de sécurité, action éducative, etc...) et que les questions suivantes soient à l'ordre du jour dans le cadre de formation initiale et de suivi :

- ✚ La posture d'autorité : définition, nécessités, relations avec les élèves, la bonne distance
- ✚ Les missions premières : surveillance et sécurité
- ✚ L'organisation des services, l'entraide, la solidarité
- ✚ La gestion de conflits
- ✚ Le travail en équipe : la cohésion, le partage
- ✚ L'aide éducative : le rôle des surveillants

Une formation pour les AED, faite par l'Equipe Mobile de Sécurité, est programmée les 14 et 21 septembre 2022.

Date d'entrée dans la démarche : septembre 2018

Niveau de labellisation 1 obtenu en 2019

Obtention du maintien du label 1 pour 3 ans à partir de la rentrée de septembre 2021

Notre action s'articule autour de deux objectifs principaux :

- **Modifier les comportements** afin de réduire l'impact environnemental de l'établissement
- **Éduquer les élèves au développement durable**

Notre premier objectif comporte trois sous-parties : **réduire les déchets alimentaires de cantine en luttant contre le gaspillage alimentaire, supprimer l'utilisation de serviettes jetables, réduire les déchets** de fonctionnement du collège et **favoriser le recyclage**.

Notre deuxième objectif consiste à **sensibiliser** tous les élèves du collège à leur impact environnemental et à l'importance de la préservation des ressources naturelles.

Avant de nous lancer dans cette démarche, nous avons effectué un bilan de la situation au collège. Nous bénéficions de **locaux tout récents** qui permettent à l'établissement de bénéficier d'une bonne isolation et de faire de **considérables économies d'énergie**.

Dès l'installation dans les nouveaux locaux en 2017, nous nous sommes interrogés sur l'impact environnemental de l'établissement. Le **tri pour le recyclage des papiers** a été mis en place avec l'installation dans chaque salle de classe d'une poubelle bleue en partenariat avec Toulouse Métropole. Le **tri des déchets à la cantine** a été également mis en place et est désormais bien installé : nos bio-déchets sont séparés des déchets non recyclables et traités par une entreprise extérieure en vue du compostage.

#### Actions menées

##### ○ ALIMENTATION / REFECTOIRE :

✚ *Suppression de la serviette en papier à la cantine après le défi « amène ta serviette à la cantine »*

✚ *Poursuite du tri des bio-déchets*

##### ✚ ANIMATION :

*"Arrêtons d'alimenter le gaspillage alimentaire !" mise en place avec Haute Garonne Environnement avec pesée des déchets (novembre 2019)*

✚ *Réflexion en cours sur la possibilité de mettre en place du compostage (qui serait utilisé pour les ateliers jardinage)*

✚ *Choix de produits bio et locaux le plus possible*

✚ *Changement de la place du pain sur la chaîne de service au SELF (à la fin)*

✚ *Partenariat avec des apiculteurs et vente lors du marché de Noël / visite d'un apiculteur*

✚ *Pour les élèves :*

✚ *Le tri pour le recyclage des papiers a été mis en place avec l'installation dans chaque salle de classe d'une poubelle bleue en partenariat avec Toulouse Métropole.*

✚ *Recyclage du matériel d'écriture en partenariat avec l'association locale de Balma Les amis de Fambine*

✚ *Opération Fournitures scolaires zéro déchet en septembre*

✚ *Actions individuelles au sein des enseignements dispensés aux classes des différents niveaux en fonction des programmes et des matières*

## Résultats

- ✚ *Chaque élève et chaque membre du personnel apporte sa serviette en tissu*
- ✚ *Moins de gaspillage de ressources naturelles*
- ✚ *Sensibilisation à la réduction des déchets et au compostage pour faire adopter les bons gestes*
- ✚ *Réutilisation des déchets produits – valorisation de la matière*
- ✚ *Favoriser les producteurs locaux, s'engager avec des acteurs de proximité, assurer à tous la qualité des aliments*
- ✚ *Limiter le gaspillage – inciter à une consommation responsable*
- ✚ *Sensibilisation à la place des abeilles dans notre écosystème*
  
- ✚ Réutilisation de la matière et préservation des ressources
- ✚ Faire adopter le réflexe du recyclage aux élèves
- ✚ Développer la solidarité et la générosité à travers un geste simple
  
- ✚ Encourager à la réutilisation du matériel encore en bon état + encourager l'entraide
- ✚ Sensibiliser au quotidien à la thématique du développement durable

## Projets en cours :

- ✚ Améliorer encore notre gestion de la restauration (question des emballages individuels et des portions individuelles, question de la mise en place d'une petite / moyenne et grande faim pour doser les assiettes, peser le pain chaque semaine et mettre en place un affichage pour faire apparaître de manière claire le gaspillage...)

## Ce qui nous fait défaut :

- ✚ Mettre en place un comité de pilotage avec des réunions régulières (début l'an dernier mais timide à cause des restrictions COVID pour les réunions en présentiel)
- ✚ Communication : trouver un moyen de fusionner les démarches (sous forme de tableau d'actions ?) ; mettre davantage en valeur les actions menées en interne et à l'extérieur de l'établissement
- ✚ Investir et associer davantage les élèves en leur donnant des missions concrètes (nettoyage de la cour, tri de la borne de recyclage des masques, relais d'informations dans les classes avec un moment consacré à l'EDD en heure de vie de classe...)
- ✚ Mettre en place un livret de l'écocitoyen qui recenserait les actions ? Ou intégrer ces actions systématiquement dans le parcours des élèves.
- ✚ Mettre en place une cérémonie des récompenses pour valoriser l'investissement des élèves en matière d'écologie

## Rôle du référent EDD

- ✚ Le référent EDD a pour mission de veiller à la réalisation des objectifs de l'EDD de l'établissement, notamment :
  - En impulsant et en accompagnant les projets en lien avec l'EDD portés par l'équipe éducative
  - En favorisant et coordonnant la mise en place de la démarche E3D ;
  - En contribuant à développer les partenariats avec les acteurs associatifs.

- ✚ Encadrer les projets réalisés par les éco-délégués en veillant à leur bonne restitution ;
- ✚ Préparer le comité d'éducation au développement durable en lien avec le chef d'établissement,
- ✚ Favoriser le développement de bonnes pratiques en mutualisant les ressources et pratiques transférables auprès des acteurs concernés territoriaux et académiques

## **OBJECTIFS** **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Beaucoup de questions importantes se posent aujourd'hui lorsque l'on est parent et confronté à des problématiques complexes : les réseaux sociaux, les addictions diverses, le rapport à l'Institution scolaire, le mal-être des adolescents, etc... La liste peut être longue. Les parents s'interrogent et restent souvent seuls face à leurs interrogations.

L'idée d'un travail sur la parentalité part de ce constat et propose de créer des espaces de rencontres, d'échanges, d'interventions sous forme de conférence, etc... pour les parents et pour tous les membres de la communauté éducative souhaitant s'y associer.

Le cadre et les partenaires sont à déterminer, sachant que le travail peut s'insérer dans le contexte du projet éducatif de territoire et ainsi s'appuyer sur des ressources municipales, tout comme peuvent être associées d'autres structures (associations d'éducation populaire, structures d'accueil et d'aide comme la Maison départementale des adolescents, etc...)

Chantier largement ouvert donc, ou tout est à faire, si les parents et autres souhaitent travailler sur ces questions. Toute proposition est la bienvenue et peut être travaillée avec l'appui des personnels de direction qui se veulent, dans ce contexte, être facilitateurs s'il en est besoin.

**Autres**

- ✚ 220 LICENCIES
- ✚ - SOIT ENVIRON 30% DES ELEVES
- ✚ - PLUS D'UNE CENTAINE TRES ASSIDUS
- ✚ - 12 CRENEAUX D'ENTRAINEMENT/SEMAINE
- ✚ - 5 ACTIVITES : DONT 3 DYNAMIQUES DISTRICT
- ✚ - POLITIQUE DE FORMATION JO et AUTRES
- ✚ - JDSS ET PROJET GENERATION 2024 (Labellisation)

#### Football

- ✚ PRESENCE HEBDOMADAIRE D'UNE TRENTAINE D'ELEVES
- ✚ EQUIPE BENJAMINS GARCONS : 1<sup>er</sup> en district
- ✚ EQUIPE QUALIFIEE AUX INTERZONES : Médaille de BRONZE
- ✚ EQUIPE MINIMES : DYNAMIQUE D'ANIMATION
- ✚ DYNAMIQUE AUTOUR D'UN GROUPE DE FOOTBALL FEMININ
- ✚ FORMATION JO : 5

#### Handball

- ✚ 4 EQUIPES ENGAGEES
- ✚ BG : résultats
- ✚ BF : résultats
- ✚ MF : résultats
- ✚ MG : résultats
- ✚ FORMATION JO :

#### Badminton

- ✚ PRESENT SUR LES DEUX FORMATS DE COMPETITION
- ✚ EQUIPE ETABLISSEMENT BENJAMINS
- ✚ EQUIPE ETABLISSEMENT MINIMES
- ✚ COUPE 31 MG
- ✚ COUPE 31 MF
- ✚ COUPE 31 BG
- ✚ COUPE 31 BF
- ✚ FORMATION JO : 8

## Athlétisme

-  PRESENT EN EQUIPE ETABLISSEMENT ET EXCELLENCE (SS)
-  PRESENCE HEBDOMADAIRE D'UNE CINQUANTAINE D'ELEVES
-  BG : ACADEMIQUES
-  EQUIPE MINIMES QUALIFIEE AUX FRANCE DE CROSS
-  EQUIPE MINIMES QUALIFIEE AUX FRANCE ESTIVAL
-  ORGANISATION DU CROSS DE DISTRICT A L'UNION
-  PARTICIPATION MASSIVE AU CROSS DEPARTEMENTAL (centaine d'élèves) : 3 équipes qualifiées
-  ORGANISATION DU RECORD DE L'HEURE A L'UNION
-  ORGANISATION DU 3X50M A L'UNION
-  FORMATION JO : 10

## Natation

-  POLE ANIMATION SUR DEUX NIVEAUX

Activités hebdomadaires			
Jour	Heure	Activité	Enseignants
Lundi	13h-14h	Badminton	M BENAMOU
	13h-14h	Football filles	M KUMMERLE
	17h à 19h	NATATION	MESROR
Mardi	13h-14h	Football garçons	M MARTY
	13h-14h	As Athlétisme	M KUMMERLE
	13h-14h	AS HAND BALL	M BALLAGUER
Mercredi	13h-15h	AS NATATION	M MESROR
	13h-15h	AS HAND BALL	M BALLAGUER M ROLET
	13h-15h	AS ATHLETISME benjamines et benjamins	M KUMMERLE et M LE GUERN
	15h-17h	AS ATHLETISME pour Minimes avec partenariat R NAVES et AS ATHLETISME du LYCEE (responsable Claudie THURIES )	M KUMMERLE
Jeudi	13h-14h	ATHLETISME	M ROLET
	13h-14h	AS FOOT garçons	M MARTY
	13h-14h	AS BADMINTON	M BENAMOU
	13h-14h	AS Hand Ball	M LE GUERN
Vendredi	13h-14h	AS FOOT Filles	M KUMMERLE

---

**Rôle et missions**

---

- ✚ L'infirmière est le référent santé des élèves et des personnels.
- ✚ Elle est conseillère en matière de prévention, d'éducation à la santé, d'hygiène et de sécurité auprès du chef d'établissement.
- ✚ L'infirmière travaille en étroite collaboration avec le médecin scolaire, l'assistante sociale, également la psychologue de l'éducation nationale, les CPE (conseillère principale d'éducation), la vie scolaire et les professeurs.
- ✚ Tout ce qui est dit à l'infirmierie reste confidentiel, rien ne sort sans l'accord de l'élève.
- ✚ La mission de l'infirmière de l'éducation nationale s'inscrit dans la politique générale de l'éducation nationale qui est de promouvoir la réussite scolaire des élèves.

***Dans ce cadre, elle :***

- ✚ Contribue au bien-être et à la réussite scolaire de tous les élèves.
- ✚ Contribue à l'intégration scolaire des enfants et adolescents en situation de handicap
- ✚ Effectue ou dispense les actes infirmiers qui relèvent de sa compétence et de sa responsabilité
- ✚ Identifie, dans le cadre de son rôle propre, les besoins, pose un diagnostic infirmier, met en œuvre les actions appropriées et les évalue.
- ✚ Développe, en fonction des besoins repérés, une dynamique d'éducation à la santé dans le cadre du projet de l'établissement, prévention sexualité, secourisme, hygiène, addictions, nutrition etc...
- ✚ L'infirmière a un rôle relationnel, technique et éducatif et accueille tous les élèves qui la sollicitent pour quel motif que ce soit y compris d'ordre relationnel ou psychologique dès lors qu'il y a une incidence sur sa santé ou sa scolarité, dans le respect de la confidentialité.
- ✚ L'infirmière est soumise au secret professionnel.
- ✚ L'infirmière organise le recueil et l'exploitation des données statistiques.

***Missions de L'infirmière :***

- ✚ L'accueil, l'écoute et l'accompagnement des élèves.
- ✚ La réalisation des soins immédiats, soins d'urgence.
- ✚ Le suivi des élèves en difficulté et le relais vers des professionnels de la santé (Assistante sociale, centre médico-psychologique...)
- ✚ Le suivi des enfants nécessitant des aménagement spécifiques (PAI : Projet d'accueil individualisé) ou atteint d'handicap.
- ✚ La réalisation des bilans de santé (consultations infirmières de tous les 6<sup>e</sup>)
- ✚ La mise en place d'actions éducatives.
- ✚ L'infirmière participe aux différentes instances et commissions de l'établissements soit à titre de droit, soit si elle est élue :

- ✚ CA, CESC, conseil de classe etc... et établit les liens nécessaires avec les professionnels du réseau de soins.

---

## Fonctionnement de l'Infirmierie

---

L'infirmierie est un lieu :

- ✚ D'accueil
- ✚ D'écoute
- ✚ De conseils
- ✚ D'informations
- ✚ De soins et de gestion des urgences

### *Accueil des élèves*

- ✚ **L'accueil se fait au maximum pendant le temps des récréations, pause méridienne et heures de permanence.** Les élèves peuvent venir librement à l'infirmierie uniquement pendant les récréations ou sur l'heure du midi
- ✚ **Pendant les heures de cours, les élèves ne sont admis à l'infirmierie que si leur état nécessite des soins immédiats et urgent.** Les céphalées ou les douleurs abdominales peuvent attendre la fin du cours. Ils doivent être accompagnés d'un élève désigné par le professeur et passer par la vie scolaire.
- ✚ Une fois l'élève pris en charge à l'Infirmierie, l'accompagnant retourne immédiatement en cours.
- ✚ Si l'état de santé de l'élève le nécessite, il peut séjourner quelques temps à l'infirmierie.
- ✚ Si son état nécessite un avis médical, l'infirmière peut autoriser une dispense de cours et demander aux parents de venir chercher leur enfant à l'infirmierie pour une consultation médicale auprès du médecin de leur choix.
- ✚ En cas d'extrême urgence et / ou si son état nécessite une hospitalisation, l'enfant sera systématiquement transporté à l'hôpital le plus proche muni de sa fiche d'urgence après avis du médecin régulateur du SAMU centre 15. Les parents en seront systématiquement informés et devront se charger de récupérer leur enfant au centre hospitalier.
- ✚ En l'absence de l'infirmière, la vie scolaire applique le protocole d'organisation des soins et des urgences.
- ✚ Les accidents et maladies survenus hors du temps scolaire doivent être traités par les parents.
- ✚ Un élève ne peut pas quitter le collège avec ses parents pour raison de santé sans passer par l'infirmierie.

---

## Horaires de l'Infirmierie

---

- ✚ LUNDI : 8h 30 / 17h
- ✚ MARDI : 8h30 / 17h
- ✚ MERCREDI : 8h30 / 12H30

🚦 Jeudi : 8h30 / 17h

🚦 Vendredi : présence dans les écoles maternelles et primaires du secteur.

L'infirmier peut être temporairement fermé pour :

🚦 Consultations infirmières.

🚦 Interventions dans les classes.

🚦 Réunions ou formations.

🚦 Entretien avec un élève

En cas d'absence s'adresser à la vie scolaire.

Lorsque les élèves sont accueillis à l'infirmier, l'infirmière enregistre leur passage sur Pronote. Le retour en classe ne nécessite pas de passage par la Vie Scolaire. Ce passage est visible par tous les utilisateurs de Pronote.

## Formation

Bon nombre de formations pédagogiques sur l'hétérogénéité, la différenciation, etc, sont nécessaires. Les enseignants suivent des formations pédagogiques à titre individuel. Il ne faut pas négliger non plus les formations « éducatives » ainsi que tout ce qui concerne les conditions de travail.

En outre, le plan de formation est essentiel dans un établissement qui a longtemps reçu un public qui ne demandait pas trop d'adaptation. Le collège aujourd'hui, à l'image de bien d'autres, est obligé de s'adapter à des conditions nouvelles et des élèves qui nécessitent une autre approche. C'est cette idée centrale qui doit guider le plan de formation

## Donner du sens à l'éducation

### Thématiques. Suggestions

- ✚ La place et le rôle de l'enseignant entre éducation et pédagogie : choix, articulations, bénéfices, limites.
- ✚ Construire le rapport d'autorité dans un contexte d'écoute et d'empathie
- ✚ Adopter les bonnes postures face aux parents
- ✚ Eléments de psychologie de l'adolescent pour mieux connaître les élèves
- ✚ La punition éducative
- ✚ Hétérogénéité, différenciation : enseigner aujourd'hui
- ✚ Apprendre à apprendre : aider les élèves dans leurs apprentissages. Les questions méthodologiques
- ✚ Le décrochage scolaire

## L'Inclusion

- ✚ **Connaissance du handicap** (Interventions possibles : **Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation**).
  - ✓ Les troubles neurodéveloppementaux (**troubles** du développement de la communication et des interactions sociales (autisme), du développement intellectuel (déficience intellectuelle ou retard mental), du développement de l'attention (trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité ou impulsivité) et des fonctions associées.

- ✓ Connaissance des adolescents
- ✓ Représentations
- ✓ Gérer le collectif

## Approche psycho-sociale et socio-comportementale

### + Les compétences socio-comportementales

- ✓ Compétences sociales : coopération, respect et tolérance, empathie, résolution collective de problèmes
- ✓ Compétences comportementales : perception de soi (estime de soi, confiance en soi), sentiment d'efficacité personnelle, persévérance, état d'esprit progressiste, le locus de contrôle (c'est-à-dire la perception que les événements qui nous affectent sont le résultat de nos actions ou le fait de facteurs externes).

### + Les compétences psychosociales

- ✓ Savoir résoudre les problèmes/Savoir prendre des décisions
- ✓ Avoir une pensée critique/Avoir une pensée créatrice
- ✓ Savoir communiquer efficacement/Etre habile dans les relations interpersonnelles
- ✓ Avoir conscience de soi/Avoir de l'empathie pour les autres
- ✓ Savoir gérer son stress/Savoir gérer ses émotions

## Bien-être au travail

Comment améliorer ses conditions de travail en agissant sur nos émotions, notre rapport aux autres, notre énergie positive, etc... Introduction d'éléments de sophrologie et autres techniques de relaxation. Trouver dans des contextes souvent difficiles les ressources personnelles destinées à agir sur les logiques de fatigue intenses, voire d'épuisement.

### Réflexion sur l'organisation de la formation

- + Penser la formation locale (dans l'établissement) « autrement » : éviter le « saupoudrage » avec des temps de formation plus court, et un suivi dans l'année, voire une reconduction sur l'année suivante. Cela impose de travailler le plan de formation de l'établissement non pas sur plusieurs thématiques mais sur une ou deux, maximum.

## ANNEXES

## Annexe 1

Récapitulatif des projets, concours, sorties, voyages,  
activités méridiennes, actions du CESC

## Projets 2021-2022

Parcours concerné (Avenir, Citoyen, Parcours d'Education artistique et culturel, santé)	Intitulé du Projet	Niveaux	Disciplines	Enseignants	Partenaires associés (y compris intervenants du PLC)	Descriptif rapide du projet	Réalisation 2020 Reconduit en 2021-2022 Oui/Non
<b>PROJETS GENERAUX</b>							
Parcours culturel / Ouverture à l'international	<b>Meet a class from Sheffield Girls'School, United Kingdom</b>	6ème	Anglais	Stéphanie Voynet	Madame Sarah Baker, professeur de français, et ses 2 classes de Year 6 (10 à 11 ans) de Sheffield Grils'School, Royaume Uni.	Rencontre et échanges des classes de 605 et 606 avec deux classes anglaises d'une école privée de filles de Sheffield. Echange de mails, de courriers postaux (cartes, lettres), de challenges comme l'envoi de recettes locales respectives à réaliser, de devinettes liées à la culture locale, de concours de productions sur des thèmes familiaux variés liés aux deux cultures.	Non
Parcours d'Education artistique et culturel	<b>Create a Burton-like art monument and 3D art gallery</b>	6èmes (605)	Anglais et arts plastiques	Anne-Sophie Andrieu et Stéphanie Voynet		Séquence transversale. En anglais, étude de personnages burtoniens et écriture descriptive de personnages imaginés à la manière de Tim Burton imaginés en arts plastique. Réalisation de dessins et sculpture monumentale en papier de l'ensemble de ces personnages. Création d'une galerie d'art virtuelle en 3D présentant ces personnages avec des audio-guides en anglais.	Non
PEAC	<b>Contes pyrénéens</b>	6èmes	Lettres Doc	Professeurs de 6ème Mme Jouard	Madame MONDINI	Mise en voix de contes en lien avec la thématique du monstre	Réalisation en 2019
PEAC	<b>L'Ogresse poilue</b>	6°4 6°6 6°8	Lettres	Mmes Rodriguez Domergue Barthes	Théâtre du Grand Rond	Spectacle sur les contes	non
PEAC	<b>L'Enfant Océan (Frédéric Sonntag)</b>	6°2-6°9	Lettres	Mme Michaud	Théâtre de la cité	Spectacle sur les contes	non
PEAC	<b>Les hauts plateaux (Mathurin Bolze)</b>	6°3-6°5	Lettres	Mme Florent	Théâtre de la cité	Cirque	non
PEAC	<b>Le Petit Poucet</b>	6°7	Lettres	Mme Plichon	Théâtre de la cité	Spectacle sur les contes	non

PEAC	Ecrire	6 <sup>ème</sup> 4	Lettres	Muriel Domergue – Mr Martin	Association : Réparer le langage je peux	écriture d'un roman collectif en vue de sa publication	oui
PEAC	Rêves d'égalité « Chansons pour l'égalité »	5°7	Lettres	Mme ROLAND	Association Tactikollektif / PLC	Séance 1 : Présentation du projet, des musiciens, des équipes, du déroulé, de l'objectif. Explications et échanges autour du thème. Séance 2 : Écoute de la playlist et choix des chansons, du mode d'interprétation (slam ? chant ?), apprentissage de la chanson. Séance 3 : Ajustement des textes, mise en chanson, répétition en présence d'un artiste chanteur et d'un musicien. Séance 4 (3h en studio : trajet en bus à prévoir) : Finalisation de la création musicale complète avec accompagnement musical, découverte d'un studio d'enregistrement, enregistrement des chansons. Séance 5 : Restitution finale des enregistrements, debrief collectif et partage des valeurs communes créées à travers la chanson et les textes.	NON
PEAC	L'écriture au Moyen Age	Toutes les 5° (sauf 5°2 : projet A nous le patrimoine e !)	Lettres Doc	Mmes Roland - Tierz - Barthe - Canzanella Mme Jouard	Le couvent des Jacobins + Visite de Toulouse	Atelier de découverte sur l'écriture au Moyen Age + visite à pied du coeur historique de Toulouse	Réalisation 2019
PEAC	Les Fourberies de Scapin, Molière (Cie L'Esquisse)	Toutes les 5°	Lettres	Mmes Roland - Tierz - Barthe - Canzanella + prof Segpa	Théâtre Altigone	Familiariser les élèves avec le spectacle vivant	Réalisation 2019
PEAC	A nous le patrimoine ! Château de Castelnaud Bretenoux (Lot)	5°2	Lettres Doc HG	Mmes Ohresser Jouard Meisse	DAAC	Visite d'un château médiéval	Annulé (covid)
PEAC	Des livres et moi !	5°3 5°4	Français et Doc.	Mmes Barthe et Jouard		« Goûters littéraires » au CDI où chacun présente un livre aux autres. (Budget CDI)	non
PEAC	X, Y et moi ?	4°5 et 4°6	Lettres	Mme ROLAND	Cie l'an 01 / PLC	Spectacle sur le thème de l'égalité femme/homme Objectifs : Comprendre les enjeux de l'égalité femme homme, pointer les stéréotypes de genre. Éveiller l'esprit critique des collégiens, de la manipulation de l'information et de la parole, et poser la question de la surmédiation, de la recherche et de la fiabilité des sources.	Projet déjà mené par le passé par Mme Domergue
PEAC	La petite histoire (relecture de	4°2 - 4°3	Lettres	Mme Domergue -	Théâtre du Grand Rond	Familiariser les élèves avec le spectacle vivant	Non

	Roméo et Juliette)			Mme Rodriguez			
PEAC	L'île des esclaves, Marivaux	4°5- 4°6 4°4 - 4°1 - 4°7	Lettres	Mmes Plichon, Roland, Sarradet, Rodriguez	Cie le Théâtre de l'Imprévu / Mairie de l'Union (lieu de représentation : salle des fêtes)	Familiariser les élèves avec le spectacle vivant	Réalisation 2019
PEAC	C'est quoi le théâtre	4°5 (et 3°3)	Lettres	Mme ROLAND (et Mme Domergue)	LEC GS-23 (Cie Mégasupert théâtre)	Spectacle qui questionne ce qu'est le théâtre aujourd'hui, interroge l'imaginaire collectif et les préjugés qui sont attachés au théâtre. Trois comédiens mènent une conférence décalée et étonnante sur le théâtre et ses codes. Pourquoi continue-t-on à aller au théâtre ? Les textes sont-ils tous versifiés et les costumes datés ? Qu'est ce qui fait théâtre ? Peut-on se jouer des codes de la représentation ? Comment le théâtre reste-t-il un espace de liberté d'expression ?	OUI
PEAC	Des livres et moi !	4°2 3°2	Français et Doc.	Mmes Domergue et Jouard		« Goûters littéraires » au CDI où chacun présente un livre aux autres. <i>(Budget CDI)</i>	Oui (mais annulé covid)
PEAC	Le convoi du 24 janvier	3ème 4	Français	Mme MICHAUD	Si c'était demain, compagnie théâtrale	Récits de femmes déportées	Non
PEAC	In-tranquilles (Texte : Leonora Miano)	3°2 - 3°3	Lettres	Mme Domergue	Théâtre du Grand Rond	Spectacle sur l'égalité femme/homme et la condition de la femme noire	Non
PEAC	Pistou, récit d'adolescence	3°4 - 3°5 - 3°6	Lettres	Mmes Rodriguez, Michaud, Florent	Théâtre du Grand Rond	Spectacle sur l'adolescence/questionnement sur ce qui aide l'adolescent à grandir	Non
PEAC	Un établissement, une œuvre	Toutes les classes	Arts plastiques et Doc.	Mmes Andrieu et Jouard	Musée des Abattoirs	Exposition en salle de conférence de 6 œuvres prêtées par le Musée. Travail en Arts plastiques sur les œuvres + recherches documentaires sur les artistes au CDI. <i>(Budget : pris en charge par le musée)</i>	oui
Parcours avenir, Parcours Citoyen	Mise en place d'une correspondance avec la Sardaigne	Élèves italianistes	ITALIEN LV2	Mme POTET	Nina BOI, enseignante de français en Sardaigne	Permettre aux élèves d'améliorer leur niveau de langues et de connaissances d'un pays en partant à la découverte d'adolescents de leur âge, leur permettre d'échanger sur leurs traditions, coutumes, vies quotidiennes, créer le sentiment	Premier contact et échanges cette année en vue d'un échange physique

						d'appartenir à un ensemble : les citoyens européens	l'an prochain
Parcours Avenir		5 <sup>e</sup> 2 5 <sup>e</sup> 8	Doc.	Mmes Meisse (PP de 5 <sup>e</sup> ), Jouard, M Marty (PP de 5 <sup>e</sup> )		2 séances d'1h en classe entière. Amener les élèves à la découverte des métiers des personnes de leur entourage. En amont de la séance, les élèves doivent faire une enquête sur 4 personnes : quel est leur métier, leur parcours, leur formation... En classe entière, à l'oral, les volontaires partagent les résultats de l'enquête sur les métiers qu'ils ont appréciés, qui les ont surpris ou qui n'existent plus. Dans un 2 <sup>ème</sup> temps, chaque élève choisit un métier et fait des recherches afin de réaliser une « fiche métier ».	oui
Parcours Avenir		4 <sup>e</sup> 2	Doc.	Mmes Laroque (PP de 4 <sup>e</sup> ) et Jouard		Séance d'1h en ½ groupe. Conduire les élèves à mieux se connaître, à cerner leurs goûts et leurs centres d'intérêt afin de construire un projet d'orientation.	oui
Parcours Avenir		3 <sup>e</sup> 2 3 <sup>e</sup> 4 3 <sup>e</sup> 6	Doc.	PP de 3 <sup>e</sup> : Mmes Cantos, Couzinet, Gendreau et Mme Jouard		2 séances d'1h. La classe est divisée en 2 : Un ½ groupe en salle informatique avec le PP : application Folios (mise à jour du profil, CV...), rédaction lettre de motivation pour le stage. Un ½ groupe au CDI avec la doc. : questionnaire d'intérêt sur le logiciel GPO3 Collège et recherches sur le site de l'ONISEP et la documentation du Kiosque. Inversion des groupes la semaine suivante.	oui
Parcours Avenir	<b>Préparation du projet d'orientation post 3ème</b>	3 <sup>e</sup>	Heure de vie de classe	Mme Couzinet et pp3ème	Différentes Associations ou partenariats - Elles bougent - Air emploi - Afdet - UIMM Occitanie - 100 000 entrepreneurs... - Option Innovation	Faire découvrir aux élèves de 3 <sup>e</sup> différentes filières/métiers afin qu'ils affinent leurs projets d'orientation (Interventions extérieures au collège ou sur sites)	oui
Parcours avenir	<b>Préparation du projet d'orientation post 3ème</b>	34 et les autres 3 <sup>e</sup>	Heure de vie de classe	Mme Couzinet/Mme Jouard/PP 3ème	ONISEP	Faire le questionnaire d'intérêt sur le logiciel GPO3 Collège et recherches sur le site de l'ONISEP et la documentation du Kiosque	oui
Parcours Avenir	<b>Préparation du projet d'orientation post 3ème</b>	3 <sup>e</sup>		Mme Couzinet et pp3ème	Différentes Associations ou partenariats <b>Option Innovation</b>	Faire découvrir aux élèves de 3 <sup>e</sup> différentes filières/métiers afin qu'ils affinent leurs projets d'orientation	Non (nouveau)

					- Ecole supérieure du Digital - FabLab Créa Tech		
Parcours Avenir	Préparation du projet d'orientation post 3ème	3è	Mme Couzinet et pp3ème		Journées Découvertes des métiers de l'industrie Aéronautique	Faire découvrir aux élèves de 3è différentes filières/métiers afin qu'ils affinent leurs projets d'orientation	oui
Parcours Avenir, Citoyen, santé	Halte au gaspillage alimentaire	ensemble des élèves du collège		Mme POTET	Haute-Garonne Environnement	Chaîne de sensibilisation aux déchets et au tri avec deux intervenantes de l'association présentes à la cantine en fin de service	Non en raison de la COVID A rediscuter
Parcours Avenir, Citoyen, santé	Agir pour le climat	élèves de 5°	HG, sciences, LV	Mme POTET	Haute-Garonne Environnement	exposition au CDI pour sensibiliser les élèves aux actions concrètes en faveur du climat	Non en raison de la COVID A rediscuter
SANTE	CROSS DU COLLEGE	TOUS + LIEN CM2 / 6ème	EPS	EPS	MAIRIE	COURSES INDIVIDUELLES ET INTERCLASSES PAR NIVEAUX DE CLASSES	OUI
SANTE / CITOYEN	CYCLE INITIATION RUGBY REBONDS	6ème 1 / 5ème 1	EPS	MESROR / MARTY	ASSOCIATION REBONDS	APPRENTISSAGE DU RUGBY AUTOUR DE TROIS	OUI
SANTE / CITOYEN	SECTION SPORTIVE ATHLETISME	4ème / 3ème	EPS	KUMMERLE	UNSS	SPECIALISATION SUR LES ACTIVITES DES TROIS FAMILLES DE L'ATHLETISME + VIE DE GROUPE EN PROJET COLLECTIF	OUI
Parcours Avenir et Santé	PRAP	4° SEGPA	Ateliers SEGPA	M. PROUDOM Mme BOIVIN	INRS	Formation des élèves à la certification Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique	Oui
Parcours Avenir et Citoyen	SST	3° SEGPA	Ateliers SEGPA	Mme BOIVIN M. PROUDOM	INRS	Formation des élèves à la certification Sauveteur Secouriste du Travail (Geste Qui Sauvent)	Non (Covid19)
Parcours Citoyen	Apicool	4° et 3° SEGPA	Ateliers SEGPA	M. PROUDOM Mme BOIVIN	Syndicats des Apiculteurs d'Occitanie	Partenariat conventionné Sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité	Non (Covid19)
Parcours Citoyen	Production de plants condimentaires	4° et 3° SEGPA	Ateliers SEGPA	M. PROUDOM Mme BOIVIN	Autism'pro	Partenariat conventionné Producteur de légumes bio, chantier d'insertion de jeunes adultes atteints de troubles du spectre autistique.	Non (Covid19)
Parcours Avenir	Marché de Noël	4° et 3° SEGPA	Ateliers SEGPA	Mme BOIVIN M. PROUDOM		Production de plantes, de décoration en vue de leur commercialisation à l'occasion du marché de Noël	Non (Covid19)
Parcours Avenir	Marché de Printemps	4° et 3° SEGPA	Ateliers SEGPA	Mme BOIVIN M. PROUDOM		Production de plants légumiers et floraux bio d'origine locale en vue de leur commercialisation à l'occasion du marché de Printemps	Oui
Parcours Avenir et Citoyen	Nichoires et mangeoires	4° et 3° SEGPA	Ateliers SEGPA	M. PROUDOM		Production de nichoires et mangeoire pour oiseaux ainsi que d'abris pour chauves-souris. Sensibilisation à la biodiversité.	Non
Parcours Avenir et Citoyen	Produits Zéro déchets	4° et 3° SEGPA	Ateliers SEGPA	Mme BOIVIN		Production de produits zéro déchets en vue de leur commercialisation : - produits d'entretien	Non

						- éponges tawashi - cartes à planter	
<b>Parcours Avenir</b>	<b>CFG</b>	3° SEGPA	Ateliers SEGPA	Mme BOIVIN M. PROUDOM		Préparation et réalisation du dossier et de l'oral du CFG	Oui
<b>Parcours Avenir</b>	<b>Vigne</b>	4° et 3° SEGPA	Ateliers SEGPA	M. PROUDOM Mme BOIVIN	Syndicat des Viticulteurs de Fronton	Visite et découverte des métiers et travaux de la vigne.	Non
<b>Parcours Avenir</b>	<b>Mini-Stage</b>	3° SEGPA	Ateliers SEGPA	Mme BOIVIN M. PROUDOM	Lycée Pro/CFA	Découverte des formations professionnelles au travers de mini-stage dans les établissements	Oui
<b>Parcours Avenir</b>	<b>Visites d'établissements</b>	3° SEGPA	Ateliers SEGPA	Mme BOIVIN M. PROUDOM	Lycée Pro/CFA	Découverte des formations professionnelles et des établissements au travers de visites	Non (Covid19)
<b>Parcours Avenir</b>	<b>Visites d'entreprises</b>	4° et 3° SEGPA	Ateliers SEGPA	Mme BOIVIN M. PROUDOM	Entreprise diverses	Immersion dans le monde professionnel au travers de la découverte des métiers.	Non (Covid19)
<b>Parcours Avenir</b>	<b>Permis Ateliers</b>	4° et 3° SEGPA	Ateliers SEGPA	Mme BOIVIN M. PROUDOM		Mise en place d'une validation des élèves sur les bonnes conduites : - permis piéton - permis entretien des locaux - permis manutention - permis vestiaire propre	Non
<b>Parcours Avenir</b>	<b>Entreprise SEGPA</b>	4° et 3° SEGPA	Ateliers SEGPA	Mme BOIVIN M. PROUDOM		Fonctionnement des ateliers sous forme d'entreprise afin de permettre aux élèves de gagner en autonomie.	Oui
<b>ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES (EPI)</b>							
PEAC	<b>Humain, au-delà des frontières</b>	6ème 2 et 6ème 9	Français /histoire	MICHAUD / COUZINET	Midi à la pendule ( PLC)	Mise en voix du plus vieux texte poétique + interrogation sur la place du chef, droits et devoirs de chacun	2021-2022
PEAC	<b>A nous le patrimoine !</b>	3ème 4	Français histoire – documentation	Mmes MICHAUD, COUZINET, JOUARD	Musée de la Résistance	Les grandes figures de la Résistance toulousaine	2021-2022
Parcours citoyen	<b>EPI Médias</b>	3e4	Hist géo. + Français + Doc.	Mmes Couzinet, Michaud et Jouard	CLEMI	Sensibiliser les élèves à la diversité des médias et développer leurs connaissances afin de les utiliser avec discernement et de manière critique. Séance sur les fake-news et le complotisme au CDI. Production : les élèves, par groupe de 2 ou 3, feront une revue de presse. (Budget CDI)	oui
EPI médias et parcours citoyen Parcours Avenir	<b>Information, désinformation</b>	34	HG/ Lettres	Mme Couzinet/Mme Jouard et Mme Michaud	PLC Esprit'critik	- La liberté d'expression - L'information et la désinformation (fake news, théories du complot) - Appréhender les métiers liés à la « fabrication » de l'information - Ecrire un article sur un fait d'actualité pour constituer un journal (HG)	oui
<b>CONCOURS</b>							

PEAC	<b>Les chevaliers des mots</b>	Toutes les classes	Lettres + Doc.	Professeurs de Lettres Mme Jouard	Organisateurs + IPR de Lettres	Concours d'orthographe au niveau académique. Tous les niveaux sont concernés.	Oui  (mais annulé covid)
PEAC	<b>Et si on lisait à voix haute</b>	6°3, 6°4 6°7, 6°9 5°5, 5°6 5°7, 5°9 4°5, 4°6	Lettres	Mmes Roland, Canzanella, Tierz, Michaud, Plichon, Florent, Domergue	Emission "La grande Librairie" et France Télévisions / Ministère Education nationale	Chaque élève choisit un passage d'un roman et le lit à voix haute pour participer au concours du meilleur lecteur ou meilleure lectrice de France. Objectifs : pratiquer plus intensivement la lecture, la partager avec les autres, affiner leurs goûts littéraires et améliorer leur prise de parole en public.	oui
PEAC	<b>Prix des Incorruptibles</b>	6°6	Français + Doc.	Mmes Barthe et Jouard	Association du Prix des Incorruptibles	Prix littéraire décerné par de jeunes lecteurs. Les élèves doivent tous lire les 6 romans sélectionnés par le jury et voter pour leur préféré + activités autour de la lecture. <i>(Budget CDI)</i>	non
PEAC	<b>Prix Littérature Jeunesse Antiquité (3<sup>ème</sup> édition) [Catégorie BD-Mangas]</b>	4°LCA (groupe d'élèves volontaires)	Lettres classiques Documentat ion	Mme ROLAND Mme JOUARD	Association Arrête ton char / 16ème <b>Festival Européen Latin Grec</b> de Lyon (dans le cadre de son Salon du Livre Antiquité) / avec le soutien du Ministère de l'Éducation nationale	Objectif : promouvoir la lecture, l'écriture, la littérature de jeunesse et la culture antique auprès du jeune public. => faire lire à ses élèves les 5 livres de la sélection dans l'année (d'ici à début juin 2022) => faire réaliser et publier par la classe ou par chaque lecteur un défi => faire voter les élèves pour leur livre préféré	OUI  2020-2021 : participation avec un groupe de 5°LCA 2021-2022 : inscription d'un groupe d'élèves volontaires de 4°LCA (4°45 et 4°7)
Parcours citoyen	<b>Concours de la Résistance et de la Déportation</b>	3è Sur la base du volontariat	HG	Professeurs d'HG	Musée de la résistance et de la Déportation CD 31		oui
Parcours citoyen et PEAC	<b>Concours du MRAP (en fonction du thème)</b>	Tous niveaux sur la base du volontariat	HG	Mme Couzinet	MRAP	Dépend du thème mais en général c'est un travail sur l'altérité et le « vivre ensemble », les discriminations, les réfugiés, le harcèlement, etc.	Non En 2019 et 2020
	Droles de maths mars 2022	6ème et 5ème	maths	tous		Faire un concours de maths national, exercices ludiques, soutien d'un projet humanitaire	
<b>SORTIES ET VOYAGES ASSOCIES A UN PROJET</b>							
SANTE	<b>SORTIE CO</b>	6ème	EPS	EPS		INITIATION A LA PRATIQUE DE LA CO EN FORÊT (BUZET)	OUI
SANTE / CITOYEN	<b>TOURNOI REBONDS</b>	6ème 1 et 5ème 1 (Segpa)	EPS	MARTY / MESROR	ASSOCIATION REBONDS	ATELIER ET TOURNOI AU STADE TOULOUSAIN EN LIEN	OUI

SANTE	<b>SORTIE AS</b>	TOUS	EPS	EPS	UNSS	SORTIE ACROBRANCHE ROUFFIAC EN LIEN CA2	2019 OUI
Parcours citoyen et parcours culturel	<b>Histoire/mémoire</b>	3è2 et 3è4		Mme Couzinet	Musée de la Résistance et de la Déportation	- Travailler sur collaboration/résistance - Comprendre la période de l'Occupation en France - Comprendre la notion de s'engager - <b>Comprendre le génocide des Juifs et des Tziganes</b> - Ecouter des témoignages Au travers d'archives départementales et nationales	Parcours citoyen et parcours culturel
PEAC	<b>Semaine romaine - 14/04</b>	3e-4e LCA	LCA	Mme Plichon Mme Roland	Archéosite de Montans	Participation à des ateliers de reconstitution historique	Réalisation en 2019
PEAC	<b>Connaissance de l'Antiquité - mai/juin</b>	4e-5e LCA	LCA	Mme Plichon Mme Roland	Archéosite de Montans	Participation à des ateliers autour de la vie quotidienne	Réalisation en 2017
PEAC	<b>A nous le patrimoine ! Travail sur le Moyen Age</b>	5è2		Mmes Meisse, Ohresser et Jouard	DAAC	Il s'agit de faire découvrir le patrimoine local et régional aux élèves et de leur faire prendre conscience des enjeux (notion de mémoire, conservation, sauvegarde et transmission). Visite du château de Castelnaud Bretenoux, atelier lettrines, rencontre avec un artisan qui restaure le château) <i>(Budget : subvention de la DAAC reçue il y a 2 ans)</i>	Oui (mais annulé covid)
PEAC + Parcours citoyen	<b>Debout sous l'orage : résister à quoi et comment ?</b>	3°2 et 3°4	Français + Hist Géo. + Doc.	Mme Michaud Mme Jouard Mme Couzinet	CD31 Compagnie Fabulax  Action du PLC obtenue (p. 211)	Spectacle (salle des fêtes de l'Union ou salle conférences du collège), suivi d'un bord de scène pour échanger avec les comédiennes. Pourquoi et comment en France au XXème siècle, des citoyens ont décidé de dire NON et ont osé agir. <i>(Budget : pris en charge par le CD31)</i>	non
PEAC + Parcours citoyen	<b>A nous le patrimoine ! Travail sur les grandes figures toulousaines de la Résistance</b>	3è4	Français + Hist Géo. + Doc. + Arts plastiques + Musique	Mmes Michaud, Couzinet, Jouard, Andrieu, Servian	DAAC Musée de la Résistance CD31  Projet A nous le patrimoine retenu.  Actions du PLC	Il s'agit de faire découvrir le patrimoine local et régional aux élèves et de leur faire prendre conscience des enjeux (notion de mémoire, conservation, sauvegarde et transmission). Parcours mémoriel dans Toulouse + visite du Musée de la Résistance + constitution d'un livret répertoriant les grand(e)s résistants(es) toulousains. <i>(Budget : subvention de la DAAC de 300€ + CD31)</i>	oui
PEAC + Liaison CM2/6ème	<b>Prix des Incorruptibles</b>	6è6	Français + Doc.	Mmes Barthe et Jouard	Association du Prix des Incorruptibles	Rencontre-débat avec les CM2 de l'école élémentaire Montizalguier à l'Union. <i>(Budget : déplacement à pieds)</i>	non
PEAC Parcours Avenir	<b>Collège au cinéma</b>	5°7	Lettres, Documentation, Histoire-Géo, Arts plastiques	Mme ROLAND, Mme Jouard, Mme Ohresser (avec les 5°2), Mme Monzac, Mme ANDRIEU	CD31 DRAAC Cinéfol31 Cinéma Le Lumière	Faire voir aux élèves 3 films dans l'année : - <i>Les 400 coups</i> , François Truffaut (1959) - <i>Wardi</i> , Mats Grorud (2018) - <i>Swagger</i> , Olivier Babinet (2016) Étudier ces trois films Faire découvrir les métiers du cinéma, en particulier les métiers de l'animation	OUI

						Organiser différentes activités pédagogiques avant et après la projection	
Parcours culturel	Toulouse : une ville gallo-romaine	6è2,3,9	HG	Mme Couzinet	Musée St Raymond et basilique St Pierre (+Synagogue Palaprat)	- la civilisation gallo-romaine et les monothéismes dans l'antiquité (et leurs lieux de culte)	oui
Parcours d'éducation artistique et culturelle	SORTIE CINÉMA ITALIEN : Voir un film en version originale	5°/ 4°/ 3°	ITALIEN LV2	Mme POTET	Cinéma Le Lumière de L'Union	Proposer aux élèves la projection d'un film en VO sous-titré afin de découvrir le cinéma italien à travers un film contemporain (issu ou non du Festival du cinéma italien, événement ayant lieu au mois de décembre de chaque année)	Non réalisé en 2020 à cause de la fermeture des cinémas Reconduit OUI
Parcours Avenir, Citoyen, santé	Le vendredi de l'écologie	Tous les élèves de 4°	Accompagnés par des enseignants de différentes matières dont LV, histoire-géographie, français, sciences	Mme POTET et autres enseignants en fonction des emplois du temps et du travail pédagogique réalisé en amont	Cinéma Le Lumière de L'Union	SORTIE CINÉMA pour sensibiliser à la protection de l'environnement et créer une cohorte d'élèves porteurs de messages forts Le film DEMAIN de Cyril DION avait été choisi en 2019. Le film ANIMAL du même réalisateur sera celui projeté cette année.	Action réalisée en 2019 Reconduit e OUI
Parcours Avenir, Citoyen, santé	Visite d'un centre de tri des déchets	Les élèves éco-délégués	Tout enseignant intéressé par le projet notamment les enseignants de sciences	Mme POTET Collègues de sciences ou d'autres collègues volontaires	Centre de tri TOULOUSE METROPOLE	Sensibiliser les élèves à notre impact sur l'environnement à travers la visite d'un centre de tri afin de comprendre comment sont triés les déchets avant d'être préparés au recyclage des matières	NON Projet proposé pour 2021/2022
	Maths en scène mars 2022	5ème	maths	2 classes		Assister à un spectacle humoristique sur les maths	
	Voyage « à ciel ouvert » classe astronomie avril 2022	5ème	Maths physique	2 classes		faire des ateliers maths/physique astronomie observation des étoiles	
<b>ACTIONS DU COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE</b>							
Parcours citoyen	Lutter contre le harcèlement au collège	4°7	Anglais + Doc.	Mmes Bouval-Bertin et Jouard	CD31 LEC GS Action du PLC obtenue :	Suite à l'action du PLC, réalisation d'affiches en anglais pour sensibiliser les élèves du collège et lutter contre le harcèlement.	oui

					Le piège du harcèlement (p. 64)	Organisation d'un Pink Shirt day au sein du collège : journée où tous ceux qui le souhaitent portent un vêtement rose pour symboliser la lutte contre le harcèlement (action originaire du Canada, maintenant célébrée dans de nombreux pays. Cette année encore la date tombe pdt nos vacances : 23/02/2022 ; il faudra fixer une date en interne). <i>(Budget : pris en charge par le CD31)</i>	
Parcours citoyen	<b>Lutter contre le harcèlement</b>	Toutes les 6e			Maison de protection des familles Gendarmerie 31	Intervention de la MPF (ex BPDJ) sur le harcèlement auprès de toutes les classes de 6e	Non
Parcours citoyen	<b>Lutter contre les discriminations et respecter les différences et le principe de laïcité</b>	5 <sup>e</sup> 2 5 <sup>e</sup> 3 5 <sup>e</sup> 9	EMC + Doc.	Mmes Meisse et Jouard	Actions du PLC demandées : <i>Voeu 1 : Je suis Rosa Parks (La Maison théâtre - 1 )</i> <i>Voeu 2 : Simone Veil (Dans le sens opposé)</i> <i>Voeu 3 : Cinéma et citoyenneté (Cinémathèque de Toulouse )</i> <i>Voeu 4 : Photo citoyenne (LEC GS - En attente de réponse du CD31)</i>	Recherches documentaires sur des personnages historiques qui ont lutté contre les discriminations (Rosa Parks, Martin Luther King...) et réalisation de panneaux exposés au CDI.  Pour l'instant, le vœu 4 a été accepté pour 1 classe : comprendre le pouvoir de l'image et sa fonction d'information + mise en place d'un studio photo au sein du collège afin de réaliser une exposition collective. <i>(Budget : pris en charge par le CD31)</i>	
<b>Parcours citoyen</b>	<b>PSC1/GQS</b>	Tous niveaux	Santé/citoyenneté	Infirmière	2 <sup>e</sup> moniteur si disponible sur l'établissement	Formation aux gestes de 1 <sup>er</sup> secours et gestes qui sauvent	Oui
Parcours citoyen et parcours culturel	<b>Histoire/mémoire « Raconte... » la shoah aux enfants</b>	3 <sup>e</sup> 2 et 3 <sup>e</sup> 4	HG français	Mme Couzinet/ Mme Michaud	PLC en attente Culturerève	<b>- Comprendre le génocide des Juifs et des Tziganes</b>	non
Parcours citoyen Parcours Avenir	<b>Atelier du droit et Ciné Jeunes Justice</b>	4 <sup>e</sup> 2, 3, 4	HGEMC	Mme Couzinet et Mme Meisse	PLC CDAD et Ciné jeunes Justice	La justice des mineurs : protéger/punir Les différents acteurs de la justice Appréhender les métiers de la Justice	Oui mais annulée l'année dernière pour cause de Covid réalisée les autres années
Parcours citoyen	<b>Sommes-nous tous de la même famille ?</b>	classes de 6 <sup>e</sup>	HGEMC SVT	Mme Couzinet	PLC Science Animation	Travail sur la notion d'espèces et sur les débuts de l'humanité	non

				/Mme Plantade			
Parcours citoyen	« Changer nos regards »	6è		Mme Couzinet	PLC - LECGS - APF Handicap	Réfléchir sur les notions de laïcité, de Tolérance et de discrimination, du « vivre ensemble » ; réaliser des affiches et /ou des expositions à destination des autres collégiens afin de « changer nos regards »	- Oui avec LECGS - non avec APF Handicap (nouveau)
Parcours citoyen	Hommage musical à Samuel PATY	Tous niveaux	Toutes disciplines dont l'éducation musicale, les arts plastiques, l'histoire-géographie, les langues vivantes	Mme SERVIAN Mme ANDRIEU tous les collègues d'HG tous les collègues de langues vivante	Monsieur le Maire de L'Union présent pour l'occasion ainsi qu'un membre de l'équipe municipale	Préparation d'un hommage musical avec temps d'échanges avec les élèves en amont dans les classes, support commun sur GENIALLY pour préparer la chanson ONE du groupe U2, séances de répétition avant la performance dans la cour tous ensemble	
Parcours citoyen / Santé	Club « zéro déchets » développement durable ?			Avec Mme Potet au Comité de pilotage		- Propositions d'actions/projets au sein du collège - sensibiliser aux questions environnementales	oui

### ACTIONS DU CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE

### ACTIVITES MERIDIENNES (y compris Association sportive)

SANTE / CITOYEN	ENTRAINEMENT ET COMPETITIONS AS	TOUS	EPS	EPS	UNSS	ANIMATION ET PREPARATION AUX COMPETITIONS : ATHLETISME / BADMINTON / FOOTBALL / HANDBALL / NATATION	OUI
Education artistique et culturelle et citoyen	ATELIER BATUCADA	tous	Socio-culturel	Dans le cadre du FSE	Ecole de musique du VAURAI	Découverte du rythme et de la musique brésilienne. Apprentissage d'instruments traditionnels et de la coopération pour jouer et produire un spectacle ensemble	oui
Culturel	CLUB d'ECHECS	tous	Socio-culturel	Dans le cadre du FSE	Ludothèque de l'UNION	Apprentissage du jeu d'échec Travail sur l'observation, la réflexion, la concentration, la mémoire et l'analyse....	oui
Culturel	ATELIER YOGA	tous	Socio-culturel	Dans le cadre du FSE	JUMA YOGA	Découverte de la pratique du Hatha Yoga. et de la méditation. Travail sur la respiration, la concentration, la confiance en soi, la gestion du stress, et des émotions	oui
Parcours Avenir, Citoyen, santé	Club Zéro Déchet et Zéro Gaspillage (le jeudi de 13H à 14H)	Tous les élèves volontaires	aucune discipline associée	Mme POTET	SERD, ADEME, Haute-Garonne Environnement, Le drive tout nu, Les Amis de Fambine...	Proposer aux élèves un temps d'échange une fois par semaine sur des actions concrètes à réaliser pour limiter les déchets au quotidien, s'interroger sur les problématiques environnementales et sur notre impact, proposer des actions concrètes à réaliser au collège pour améliorer notre cadre de vie	Action réalisée depuis 2018 Reconnue OUI

	<b>Atelier Maths et Jeux</b>				Malette Fermat Sciences		
	<b>Construction de figures géométriques dans la cour</b>		Mathématiques				
	<b>Escape Game au collège</b>		Mathématiques				
<b>AUTRES</b>							